

GROUPE Eutelsat Communications

Société anonyme au capital de 219 803 965 euros

Siège social : 70, rue Balard 75 015 Paris

481 043 040 R.C.S. Paris

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AU 30 JUIN 2009

Eutelsat Communications

BILAN CONSOLIDE
(En milliers d'euros)

ACTIF	Note	30 juin 2008	30 juin 2009
Actifs non courants			
Écart d'acquisition	5	804 869	807 752
Immobilisations incorporelles	5	793 322	751 484
Satellites et autres immobilisations corporelles, nets	6	1 441 751	1 780 519
Immobilisations en cours	6	777 608	543 717
Titres des sociétés mises en équivalence	7	177 169	216 502
Actifs financiers non courants	8,14	2 498	2 561
Actifs d'impôts différés	21	2 255	36 937
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		3 999 473	4 139 472
Actifs courants			
Stocks	9	2 013	1 771
Créances clients et comptes rattachés	10	239 435	298 792
Autres actifs courants	11	17 148	17 203
Actif d'impôt exigible	21	23 579	3 407
Actifs financiers courants	12	193 005	5 053
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	21 321	143 745
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		496 501	469 971
TOTAL ACTIF		4 495 974	4 609 443
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
	Note	30 juin 2008	30 juin 2009
Capitaux Propres			
Capital social	15	219 642	219 804
Primes liées au capital		662 566	526 047
Réserves et résultat consolidés		469 511	584 913
Intérêts minoritaires		65 525	67 070
TOTAL CAPITAUX PROPRES		1 417 244	1 397 834
Passifs non courants			
Dettes auprès des établissements de crédit non courantes	16	2 412 189	2 454 678
Autres passifs financiers non courants	17,18	60 150	51 775
Autres dettes non courantes	20	20 603	20 332
Provisions non courantes	22	35 631	30 095
Passifs d'impôts différés	21	311 417	266 874
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		2 839 990	2 823 754
Passifs courants			
Dettes auprès des établissements de crédit courantes	16	31 333	14 090
Autres passifs financiers courants	17,18	33 799	138 428
Fournisseurs et comptes rattachés		50 909	41 508
Dettes sur immobilisations		35 668	72 036
Impôt à payer		9	33 638
Autres dettes courantes	20	77 022	77 318
Provisions courantes	22	10 000	10 837
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		238 740	387 855
TOTAL PASSIF		4 495 974	4 609 443

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
(En milliers d'euros, sauf données par action)

	Note	Période de douze mois close au 30 juin 2008	Période de douze mois close au 30 juin 2009
Chiffre d'affaires	23	877 765	940 541
Produits des activités ordinaires		877 765	940 541
Coûts des opérations		(69 239)	(72 104)
Frais commerciaux et administratifs		(112 780)	(126 325)
Dotations aux amortissements	5,6	(300 886)	(294 271)
Autres produits opérationnels	27.2, 28	3 858	145 769
Autres charges opérationnelles	6,15.3	(19 870)	(121 968)
Résultat opérationnel		378 848	471 642
Produits financiers		19 586	29 938
Charges financières		(128 675)	(129 562)
Résultat financier	24	(109 088)	(99 624)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	7	11 193	15 954
Résultat net avant impôt		280 953	387 972
Impôts sur les sociétés	21	(97 509)	(127 988)
Résultat net		183 444	259 984
Part attribuable au Groupe		172 276	247 348
Part attribuable aux intérêts minoritaires		11 168	12 636
Résultat par action revenant aux actionnaires	25		
Résultat de base par action en €		0,790	1,126
Résultat dilué par action en €		0,789	1,126

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(En milliers d'euros)

	Note	Période de douze mois close au 30 juin 2008	Période de douze mois close au 30 juin 2009
Flux d'exploitation			
Résultat net		183 444	259 984
Résultat des sociétés mises en équivalence	7	(11 193)	(15 954)
(Plus)/moins values de cession d'actifs		84	20
Autres éléments non liés aux activités d'exploitation		209 408	100 137
Dotations aux amortissements et aux provisions		311 462	411 335
Impôts différés	21	(144)	(4 944)
Variations des clients et comptes rattachés		(20 075)	(73 851)
Variations des autres actifs		(9 855)	20 945
Variations des fournisseurs et comptes rattachés		8 564	5 650
Variations des autres dettes		5 936	27 788
Impôts payés		(111 039)	(76 378)
TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		566 592	654 732
Flux d'investissements			
Acquisitions de satellites et autres immobilisations corporelles et incorporelles	6	(377 224)	(386 802)
Acquisitions de titres mis en équivalence	7.1	(45 250)	(29 750)
Produits de cessions d'actifs		589	198
Indemnisation d'assurance sur immobilisations	27.2	-	120 545
Acquisition d'intérêts minoritaires	5	(47 680)	(7 458)
Variations des actifs financiers non courants		563	(279)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		1 535	2 473
TRESORERIE UTILISEE PAR LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(467 467)	(301 073)
Flux de financement			
Variation de capital		150	-
Distributions		(138 920)	(141 737)
Augmentation des emprunts		100 000	39 843
Remboursements des emprunts		(168)	-
Remboursement des dettes sur primes d'intéressement et contrats de location longue durée		(21 232)	(15 994)
Charges d'intérêts et autres frais financiers payés		(91 623)	(108 626)
Produits d'intérêts reçus		4 314	5 791
Autres variations		17 204	2 946
TRESORERIE UTILISEE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT		(130 275)	(217 777)
Incidence des variations de change sur la trésorerie		501	(619)
Augmentation / (Diminution) de la trésorerie		(30 649)	135 263
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		36 758	6 109
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		6 109	141 372
Rapprochement de trésorerie			
Trésorerie	13	21 318	143 745
Découvert compris dans les dettes (1)		(15 209)	(2 373)
Trésorerie selon le tableau de flux de trésorerie		6 109	141 372

(1) : Les découverts pris en compte dans la détermination de la trésorerie du tableau de flux sont une composante de la trésorerie car ils sont remboursables à vue et font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe – ils font partie des « Dettes auprès des établissements de crédit courantes » dans les Passifs courants au bilan.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
(En milliers d'euros sauf données par actions)

<i>(En milliers d'euros)</i>	Capital social			Réserves et résultat	Intérêts minoritaires	Total
	Nombre	Montant	Primes			
Au 30 juin 2007	217 401 082	217 401	776 135	242 523	75 454	1 311 513
Écart de conversion						
Variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie				16 546	171	16 717
Effet impôt				(5 697)	(59)	(5 756)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				10 849	112	10 961
Résultat de la période				172 276	11 168	183 444
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période				183 125	11 280	194 405
Opérations sur le capital ⁽¹⁾	2 240 873	2 241	13 144	20 080		35 465
Frais d'émission						
Actions propres				(655)		(655)
Variation périmètre					(10 882)	(10 882)
Distributions			(126 713)		(12 206)	(138 919)
Avantages aux salariés sur souscription d'actions et actions gratuites				3 829	(1)	3 829
Engagements ABSA				18 194	(6 328)	11 866
Offre de liquidité				2 415	8 208	10 623
Au 30 juin 2008	219 641 955	219 642	662 566	469 511	65 525	1 417 244
Écart de conversion				(670)	(27)	(697)
Variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie				(216 736)	(2 996)	(219 732)
Effet impôt				74 662	1 032	75 694
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				(142 744)	(1 991)	(144 735)
Résultat de la période				247 348	12 636	259 984
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période				104 604	10 645	115 249
Opérations sur le capital ⁽¹⁾	162 010	162	(4 772)	4 610	-	-
Actions propres				(215)	-	(215)
Variation périmètre				(626)	(696)	(1 322)
Distributions			(131 747)	-	(9 990)	(141 737)
Avantages aux salariés sur souscription d'actions et actions gratuites				3 667		3 667
Engagements ABSA				2 913	538	3 451
Offre de liquidité				448	1 049	1 497
Au 30 juin 2009	219 803 965	219 804	526 047	584 913	67 070	1 397 834

⁽¹⁾ Le montant figurant en prime tient compte de l'imputation sur ce poste du résultat social négatif de €20 080 milliers au 31 décembre 2007 et €4 610 milliers au 31 décembre 2008.

NOTE 1 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Pendant le premier semestre de l'exercice clos au 30 juin 2009, le groupe Eutelsat Communications (dénommé aussi « le Groupe » ou « Eutelsat ») a poursuivi et finalisé la simplification de sa structure juridique la société WhiteBirds France S.A.S. a été absorbée par voie de fusion/absorption par la société SatBirds 2 S.A.S., puis la société SatBirds 2 S.A.S. a été absorbée par voie de fusion/absorption par la société Eutelsat Communications Finance S.A.S.. Eutelsat Communications Finance S.A.S., détenue à 100% par Eutelsat Communications, détient ainsi directement 95,28% du sous-groupe Eutelsat S.A., 0,72% de ce dernier étant détenu par Eutelsat Communications S.A.. Ces opérations sont sans incidence sur les comptes consolidés du Groupe.
- Dans la nuit du 16 au 17 juin 2008, le satellite W5 avait enregistré une anomalie sur une partie de son sous-système d'alimentation en énergie contraignant le Groupe à réduire de quatre unités le nombre de répéteurs en service. Par ailleurs, à la suite de l'enquête menée avec Thales Alenia Space, la durée de vie restante avait été estimée en réduction de trois ans au 30 juin 2008. Au cours de la période, des actions correctives ont pu être menées ramenant la réduction de durée de vie estimée de trois ans à un an. (cf. Note 6 : *Satellites et autres immobilisations corporelles*)
- Au cours de l'exercice, quatre satellites (HOT BIRD TM9, W2M, HOT BIRD TM10 et W2A) ont été lancés. Trois des satellites sont entrés en exploitation, le quatrième, le satellite W2M ayant subi une anomalie majeure de son sous-système électrique rendant à la date d'arrêté des comptes toujours impossible son exploitation commerciale. Ce satellite a fait l'objet d'une indemnisation pour son montant total assuré. (cf. Note 6 – *Satellites et autres immobilisations corporelles* et Note 27.2 – *Assurance en orbite et assurance lancement*).
- En mai 2009, la société Solaris Mobile Ltd (Solaris), société détenue conjointement par le Groupe et par SES Astra pour fournir des services en bande S obtient de la Commission Européenne l'usage de 15 Mhz (sur 30Mhz attribués) de fréquences en bande S sous réserve de l'attribution des droits par les Etats membres. Dans la même période, une avarie entrave le fonctionnement de la charge utile en bande S détenue par Solaris sur le satellite W2A. Solaris dépose un dossier d'indemnisation d'assurance, pour non-conformité de la charge utile en bande S avec ses spécifications contractuelles, en cours de traitement.

La Société reste cependant confiante dans sa capacité à répondre aux engagements pris envers la Commission Européenne. (cf. Note 7 – *Titres de participation des sociétés mises en équivalence*).

- Au 30 juin 2007, le Groupe et une partie liée avaient signé une convention par laquelle le Groupe pouvait recevoir, si certaines conditions étaient réunies, un montant de € 25 millions en contrepartie de la cession de certains droits dans une participation.

Au cours du mois de juillet 2008, l'ensemble des conditions a été rempli y compris la réalisation d'une transaction déclenchant le paiement effectif des €25 millions qui ont été enregistrés sur la période en « Autres produits opérationnels » (cf. Note 28 – *Parties liées*).

NOTE 2 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

2.1 – Constitution

SatBirds a été constituée le 25 février 2005 sous la forme d'une société par actions simplifiée. Elle a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés pour une durée expirant le 25 février 2104.

Le 4 avril 2005, les principaux actionnaires directs et indirects de la société Eutelsat S.A. ont apporté et cédé leurs actions Eutelsat S.A. à SatBirds S.A.S., dénommé ci-après "le Groupe".

La société SatBirds a changé de dénomination sociale en date du 31 août 2005 pour prendre le nom d'Eutelsat Communications S.A.. Simultanément la société a changé de forme juridique pour devenir une société anonyme.

2.2 – Activité

Le groupe Eutelsat Communications (Eutelsat S.A. et ses filiales) est un opérateur privé de satellites de télécommunications impliqué dans la conception, la mise en place, l'exploitation et la maintenance de systèmes de télécommunications par satellite couvrant de nombreuses régions (l'Europe étendue – y compris l'Afrique du Nord, la Russie et le Moyen-Orient – l'Est de l'Amérique du Nord, l'Amérique latine, l'Afrique subsaharienne et l'Asie).

Eutelsat S.A. est elle-même issue de l'apport, le 2 juillet 2001 de toutes les activités opérationnelles, actifs, passifs et engagements de l'Organisation Inter Gouvernementale (OIG) EUTELSAT. Depuis ce transfert, les assignations de fréquence pour l'utilisation des ressources du spectre de fréquence et des orbites spatiales utilisées par Eutelsat S.A. pour l'exploitation des satellites restent sous la responsabilité conjointe des pays membres de l'OIG, et de l'OIG.

Au 30 juin 2009, le Groupe exploite via Eutelsat S.A., 22 satellites détenus en propre en orbite géostationnaire pour la fourniture (attribution, mise à disposition) de capacité aux principaux opérateurs de télécommunications et diffuseurs internationaux, pour des services de télévision et de radio (analogiques et numériques), pour des services aux entreprises, des applications multimédia et des applications de messagerie et de localisation. Par ailleurs le Groupe dispose de capacité additionnelle sur cinq satellites appartenant à des tiers ou à des parties liées.

Cinq satellites complémentaires (W7, W3B, Ka-Sat, W3C et ATLANTIC BIRDTM7) sont actuellement en cours de construction et devraient être lancés au cours des exercices 2009/2010 pour le premier, 2010/2011 pour le deuxième et troisième et 2011/2012 pour les deux derniers.

2.3 – Approbation des comptes

Les états financiers consolidés au 30 juin 2009 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration qui les arrête par une délibération en date du 30 juillet 2009.

Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui aura lieu le 10 novembre 2009.

NOTE 3 : BASE DE PREPARATION DE L'INFORMATION FINANCIERE

3.1 – Conformité au référentiel IFRS

La Société a décidé conformément au règlement 1602-2002 de l'Union Européenne sur l'application des normes comptables internationales de retenir dès sa création le référentiel IFRS pour l'établissement des ses états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés au 30 juin 2009 sont établis selon le référentiel IFRS tel qu'approuvé par l'Union Européenne en vigueur à cette date dont les textes sont disponibles à l'adresse internet suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Ils ont été élaborés selon la convention du coût historique sauf pour les éléments pour lesquels les normes requièrent le principe de l'évaluation à la juste valeur.

3.2 – Normes et interprétations publiées

Les normes et interprétations suivantes d'application obligatoire à l'ouverture au 1^{er} juillet 2008 de l'exercice clos au 30 juin 2009, ont été prises en compte et revues par le Groupe.

- Amendements des normes IAS 39 « Instruments : comptabilisation et évaluation », et IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir », relatifs au reclassement des actifs financiers ;
- IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle » ;
- IFRIC 14 « IAS 19 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction ».

Aucun de ces textes n'a eu d'impact ni sur les exercices antérieurs, ni sur les états financiers consolidés au 30 juin 2009.

D'autre part, aucune norme ni interprétation n'a été appliquée par anticipation, le Groupe menant actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes publiés par l'IASB et adoptés par l'Union Européenne et les effets de leur application dans les comptes :

- l'amendement d'IAS 1 « Présentation des états financiers » applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009;
- IFRS 8 « Segments opérationnels », d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 ;
- Amendement à IAS 23 « Coûts d'emprunt », d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 ;
- Amendement d'IFRS 2 « Conditions d'acquisition et annulations » applicable à compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2009 ;
- Amendement à IAS 32 et IAS 1 : Instruments financiers remboursables au gré du porteur et obligations à la suite d'une liquidation applicable à compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2009 ;

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

- Amélioration des IFRS applicable à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009 à l'exception de l'amendement IFRS 5 sur l'interprétation de la notion de « destiné à être vendu » en cas de cession partielle et applicable à partir des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009 ;
- IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels » applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2009 ;
- IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprises » applicable aux regroupement d'entreprises dont la date d'acquisition est sur le premier exercice ouvert à compter du 1^{er} juillet 2009 ;
- IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net à l'étranger » applicable à partir des exercices ouverts au 1^{er} octobre 2008.

3.3 – Positions comptables retenues par le Groupe en l'absence de dispositions spécifiques prévues par les normes

En l'absence de norme ou d'interprétation applicable aux situations décrites ci-après et dans l'attente de l'application des textes publiés en janvier 2008 par l'IASB ou des clarifications apportées sur ces sujets, la Direction du Groupe a utilisé son jugement pour définir et appliquer les positions comptables les plus pertinentes. Ces positions ou options de comptabilisation qui sont basées sur le jugement du Groupe ont concerné les acquisitions complémentaires de participations dans des entités déjà contrôlées (cf. Note 4.3 - *Acquisition d'intérêts minoritaires*) et les engagements fermes ou conditionnels d'achats d'intérêts minoritaires (cf. Note 4.10.7 – *Engagements fermes ou conditionnels d'achat d'intérêts minoritaires*).

3.4 – Principes de présentation du compte de résultat

Les coûts des opérations incluent principalement les coûts de personnel et les autres coûts liés au contrôle et à l'exploitation des satellites, ainsi que les primes d'assurance-vie en orbite des satellites.

Les frais commerciaux et administratifs comprennent essentiellement les coûts du personnel administratif et commercial, l'ensemble des dépenses de marketing et de publicité ainsi que les frais généraux rattachés.

-

3.5 - Jugements et estimations significatifs

La préparation des états financiers consolidés du Groupe requiert le recours de la Direction, à des jugements et estimations susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif et les montants des produits et des charges qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent. Eutelsat Communications est amenée à revoir ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait résulter, en raison de l'incertitude attachée à ces dernières, en un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période subséquente.

Jugements

Dans le cadre de l'établissement des états financiers au 30 juin 2009, la Direction a exercé son jugement, notamment au regard de :

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

- La capacité de la société Sea Launch, suite à sa décision de se placer sous la protection du Chapter 11, à honorer ses obligations contractuelles envers le groupe Eutelsat, eu égard aux deux lanceurs Sea Launch. (cf. Note 6 – *Satellites et autres immobilisations corporelles*).
- La reconnaissance par Solaris d'un produit à recevoir, à hauteur du préjudice subi, au titre de la demande d'indemnisation totale relative à l'avarie intervenue sur la charge utile en Bande S embarquée sur le satellite W2A. (cf. Note 7 – *Titres de participation des sociétés mises en équivalence*).

Estimations

Les estimations clés relatives à l'avenir et les autres principales sources d'incertitude à la date de clôture, sont présentées ci-dessous :

- l'appréciation de la recouvrabilité des créances clients (cf. Note 10 – *Créances clients et comptes rattachés*), l'exposition au risque de crédit, ainsi que le profil de risque,
- les provisions pour risques, et pour avantages liés au personnel (cf. Note 22 – *Provisions*),
- la charge d'impôt et l'évaluation des montants d'impôts différés actifs (cf. Note 21 – *Impôts courants et différés*),
- la dépréciation éventuelle des écarts d'acquisition et des actifs incorporels (cf. Note 5 – *Écart d'acquisition et immobilisations incorporelles*),
- l'estimation de la durée d'utilité des satellites et leur dépréciation (cf. Note 6 – *Satellites et autres immobilisations corporelles*).

3.6 – Périodes présentées et comparatifs

L'exercice d'Eutelsat Communications a une durée de 12 mois clos au 30 juin.

La monnaie de présentation des états financiers est l'euro.

NOTE 4 : PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

4.1 – Principes de consolidation

Les sociétés contrôlées directement ou indirectement par Eutelsat Communications que celle-ci ait ou non une participation dans le capital de ces sociétés sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles et est présumé exister lorsque le Groupe détient directement ou indirectement plus de la moitié des droits de vote. Pour sa détermination, les droits de vote potentiels actuellement exerçables ou convertibles sont pris en compte.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'associés en vertu d'un accord contractuel sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les entités associées sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (généralement entre 20% et 50%) sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle sans pour autant exercer un contrôle ou contrôle conjoint sur ces politiques.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Les sociétés sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable est transféré au Groupe. La quote-part de résultat post-acquisition est intégrée dans le résultat du Groupe à compter de cette date. De même, les variations post-acquisition des réserves de la société qui sont liées à des opérations n'ayant pas transité par le compte de résultat sont comptabilisées dans les réserves consolidées à hauteur de la quote-part du Groupe. Les sociétés sont exclues du périmètre de consolidation dès la date à laquelle le Groupe a transféré le contrôle ou l'influence notable.

Les soldes et opérations intragroupes sont éliminés en consolidation.

4.2 – Comptabilisation des regroupements d'entreprises

Conformément à IFRS 3, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation en IFRS, sont comptabilisés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la juste valeur nette des coûts de sortie.

Seuls les passifs identifiables satisfaisant aux critères de reconnaissance d'un passif chez l'acquise sont comptabilisés lors du regroupement. Un passif de restructuration est comptabilisé en tant que passif de l'acquise que si et seulement si celle-ci a une obligation actuelle, à la date d'acquisition, d'effectuer une restructuration.

Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertises en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

Enfin, les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.

4.3 – Acquisition d'intérêts minoritaires

Bien que les normes IFRS 3 « *Regroupements d'entreprises* » et IAS 27 « États financiers consolidés et séparés » révisées indiquent dorénavant comment comptabiliser les acquisitions d'intérêts minoritaires, ces textes qui viennent d'être adoptés par l'UE, ne seront applicables de manière obligatoire qu'à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} juillet 2009. Aussi, et afin d'assurer la permanence des méthodes, le Groupe a maintenu le traitement antérieur et a continué de comptabiliser en écarts d'acquisition, la différence entre le prix payé et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis telle qu'elle ressort des comptes consolidés du Groupe avant l'acquisition. Cette méthode sera revue lors de l'application obligatoire de ces textes.

4.4 – Opérations en devises étrangères

Transactions en devises étrangères

Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours du jour de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires (dont les créances et les dettes) en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle en fin d'exercice au taux de clôture. Les pertes et gains de change qui en résultent sont constatés en résultat au cours de la période.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

En revanche, les pertes et gains de change résultant de la conversion des avances capitalisables consenties à des filiales étrangères et faisant partie de l'investissement net dans la filiale consolidée sont enregistrés directement en capitaux propres sous la rubrique « écart de conversion ».

La principale devise étrangère utilisée est le dollar US. Le taux de clôture retenu est de 1,41 USD pour 1 euro et le taux moyen de la période est de 1,36 USD pour 1 euro.

Conversion des comptes des filiales étrangères

Les filiales situées dans des pays en dehors de la zone euro tiennent leurs comptabilités dans la devise la plus représentative de leurs environnements économiques respectifs. Leurs états financiers sont convertis en euros selon la méthode du cours de clôture. Les actifs et passifs, y compris les écarts d'acquisition, sont convertis en euro au cours de change de la date d'établissement du bilan. Les produits et charges sont convertis au cours moyen pondéré de la période. L'écart de conversion qui en résulte est porté sur une ligne distincte des capitaux propres en « écarts de conversion ».

4.5 – Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles acquises soit séparément soit dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition lors de l'affectation du coût d'acquisition de l'entité. La juste valeur est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus ou la valeur de marché.

Les immobilisations incorporelles sont composées de la marque "Eutelsat" et des actifs "contrats clients et relations associées". La marque "Eutelsat" n'est pas amortie, sa durée de vie étant indéfinie, mais fait l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique.

Les actifs « contrats clients et relations associées » sont amortis linéairement sur 20 ans.

Cette durée de vie a été estimée sur la base de la durée moyenne des relations contractuelles existant à la date d'acquisition d'Eutelsat et compte tenu des taux de renouvellement anticipés (cf. Note 4.8 - *Perte de valeur des actifs non courants*).

Frais de recherche et développement

Les frais de développement sont enregistrés en immobilisations incorporelles si les critères de capitalisation tels qu'édictés par IAS 38 "Immobilisations incorporelles" sont remplis, sinon ils sont comptabilisés en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de recherche sont comptabilisés en charge.

Au cours des exercices clos les 30 juin 2008 et 2009, aucun frais de développement n'a été activé par le Groupe.

Les frais de recherche ont été engagés principalement dans le cadre des activités multimédia. Ils sont classés sous la rubrique "frais commerciaux et administratifs" du compte de résultat.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

4.6 – *Écart d'acquisition*

L'écart d'acquisition est évalué, à la date du regroupement, à son coût, lequel correspond à la différence entre le coût du regroupement, y compris les frais directs, et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une filiale est spécifiquement identifié dans le bilan consolidé, sous la rubrique "Écarts d'acquisition". L'écart d'acquisition provenant de l'acquisition de sociétés mises en équivalence est inclus dans la valeur comptable de la participation dans la rubrique "Titres des sociétés mises en équivalence".

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés à leur coût initial diminué, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Ils font l'objet de tests de dépréciation réalisés au moins annuellement ou dès lors que des événements ou des circonstances indiquent qu'il existe une perte de valeur. De tels événements ou circonstances existent lorsque des modifications significatives interviennent, remettant en cause la valeur recouvrable de l'investissement initial.

4.7 – *Satellites et autres immobilisations corporelles*

Les satellites et autres immobilisations corporelles acquis séparément ("les immobilisations corporelles") sont évalués à leur coût d'acquisition comprenant tous les coûts directement attribuables à la préparation de leur utilisation, après déduction des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeurs.

Les coûts d'emprunts relatifs au financement d'immobilisations corporelles sont capitalisés pour la part encourue au cours de la période de construction. En l'absence d'emprunt spécifiquement adossé à l'immobilisation en cours de construction, les intérêts capitalisés sont calculés à partir d'un taux de capitalisation, égal à la moyenne pondérée des coûts d'emprunts de l'entreprise sur la période après prise en compte de la structure de financement du Groupe.

Satellites – Le coût des satellites comprend toutes les dépenses encourues pour la mise en service des satellites, et notamment les coûts de construction, de lancement, d'assurance au lancement, les intérêts capitalisés, les primes d'intéressement, et autres coûts directement attribuables à la supervision du programme (études, frais de personnel et prestations de conseil).

Primes d'intéressement en orbite ("Performance Incentives") – Certains contrats de construction de satellites prévoient que le Groupe verse des primes d'intéressement à la mise en service initiale et au titre des périodes successives en fonction du bon fonctionnement du satellite en orbite. Ces éléments font partie du coût du satellite et sont comptabilisés à l'actif en contrepartie d'une dette égale à la valeur actualisée des paiements attendus. Toute modification ultérieure du montant de cette prime au titre d'une ou plusieurs périodes, est comptabilisée comme un ajustement du coût du satellite. La nouvelle valeur du satellite est amortie de façon prospective sur la durée d'utilisation résiduelle.

Équipements au sol – Les équipements au sol comprennent les équipements de surveillance et de contrôle implantés sur divers sites en Europe, ainsi que les équipements du siège social, y compris les installations techniques, le mobilier de bureau et le matériel informatique.

Amortissements – Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilité lesquelles sont déterminées en fonction de l'utilisation attendue des actifs. Ils tiennent compte le cas échéant des

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

valeurs résiduelles de chaque immobilisation ou groupe d'immobilisations à compter de la mise en service opérationnelle.

Les durées d'utilité des principales catégories d'immobilisations s'inscrivent dans les fourchettes suivantes :

Satellites	10 – 17 ans
Équipements de surveillance du trafic	5 – 10 ans
Équipements informatiques	2 – 5 ans
Aménagements et agencements des constructions	3 – 10 ans

Le Groupe revoit chaque année les durées d'utilité résiduelles de ses satellites en orbite, en se fondant à la fois sur leur utilisation prévue et sur l'évaluation technique de leur durée de vie. Lorsqu'un changement significatif intervient, l'amortissement est calculé pour les années restant à courir en prenant en compte la nouvelle durée de vie résiduelle.

Immobilisations en cours de construction – Les immobilisations en cours de construction comprennent principalement les paiements d'étapes, représentatifs de l'avancement de la construction des satellites en cours, ainsi que les avances versées au titre des lanceurs et des assurances au lancement. Les coûts de personnel, d'études et de prestations de conseil, les intérêts et les autres coûts directement encourus pour l'acquisition des satellites sont également capitalisés.

Biens en location financement – Les contrats au travers desquels le Groupe dispose de l'utilisation de la capacité de tout ou partie des répéteurs d'un satellite sont comptabilisés, conformément à IAS 17 "Contrats de location" à l'actif du bilan, assorties d'une dette au passif, lorsque les conditions des contrats sont telles que ces derniers sont qualifiés de contrats de location financement, c'est-à-dire qu'ils transfèrent substantiellement au Groupe les risques et avantages attachés à la propriété du bien. Les actifs sont amortis sur la plus courte période entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

4.8 – Perte de valeur des actifs non courants

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie, telle que la marque, sont soumis à un test de dépréciation systématique annuel effectué en décembre, ou de manière plus fréquente dès lors qu'un événement ou une circonstance laisse à penser qu'ils pourraient avoir perdu de la valeur.

Pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie définie, tels que les "contrats clients et relations associées", ce test n'est effectué que lorsqu'il est relevé un indice externe ou interne indiquant que leurs valeurs recouvrables pourraient être inférieures à leurs valeurs comptables (par exemple la perte d'un client important ou un incident technique sur un satellite).

Le test de dépréciation consiste à apprécier la valeur recouvrable d'un actif qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des frais de cession et sa valeur d'utilité. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif en particulier, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient, c'est-à-dire le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Il n'est pas toujours nécessaire de déterminer à la fois la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Si l'un ou l'autre de ces montants est supérieur à la valeur comptable de l'actif, celui-ci ne s'est pas déprécié et il n'est pas nécessaire d'estimer l'autre montant.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Afin de déterminer la valeur d'utilité, le Groupe s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs avant impôt générés par l'actif ou par l'UGT sur sa durée d'utilité et construits à partir du plan moyen terme approuvé par la Direction Générale et revu par le Conseil d'Administration. Les revenus de ce plan sont établis à partir du carnet de commandes par satellite, des études de marché ainsi que du plan de déploiement des satellites existants et futurs. Les coûts du plan pris en compte dans le test de dépréciation comprennent essentiellement les coûts d'assurance en orbite, les coûts d'opération et de contrôle des satellites directement attribuables aux satellites testés. Au-delà d'une durée maximum de cinq ans, les flux de trésorerie sont estimés en appliquant des taux de croissance ou de décroissance stable.

Les flux de trésorerie futurs sont actualisés en retenant des taux du marché à long terme, avant impôt, qui reflètent les meilleures estimations du Groupe de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques des actifs ou de l'UGT.

La juste valeur diminuée des frais de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou d'une unité) lors d'une opération, dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts d'opération.

Les pertes de valeur et les reprises de perte de valeur sont comptabilisées respectivement sous les rubriques "Autres charges opérationnelles" et "Autres produits opérationnels" dans le compte de résultat. La perte de valeur comptabilisée sur un écart d'acquisition ne peut être reprise.

Aux 30 juin 2008 et 2009, pour l'affectation et la réalisation des tests de perte de valeur les UGT suivantes ont été identifiées :

- chacun des satellites, soit 27 à la date du 30 juin 2009
- la participation dans le groupe Hispasat
- chacun des quatre actifs "contrats clients et relations associées".

4.9 – Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût correspond au prix de revient. Celui-ci est calculé selon la méthode du prix moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

4.10 – Instruments financiers

Les actifs financiers à la juste valeur via le résultat y compris les actifs financiers de transaction (trading) et les instruments dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Les autres actifs et passifs financiers sont enregistrés à leur coût correspondant à la juste valeur plus les coûts directement imputables à la transaction.

Conformément aux normes IAS 39 "*Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*" IAS 32 "*Instruments financiers : présentation*", et IFRS 7 "*Instruments financiers : information*", le Groupe a adopté la classification présentée ci-après pour les actifs et passifs financiers, sur la base des objectifs retenus par la Direction à leur date d'acquisition. La désignation et le classement de ces instruments sont réalisés lors de la comptabilisation initiale.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

4.10. 1 – Actifs financiers

Le classement, la présentation et l'évaluation des actifs financiers s'analysent comme suit :

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprennent les instruments financiers désignés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat dès leur comptabilisation initiale. Cette catégorie inclut les instruments dérivés sauf s'ils sont désignés comme instruments de couverture et les parts d'OPCVM sous option de juste valeur par le biais du compte de résultat.

Ils sont comptabilisés à leur juste valeur, les gains et pertes, réalisés ou latents, liés au changement de la juste valeur de ces actifs étant comptabilisés en produits ou charges financières.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers, autres que des instruments dérivés, qui ont été désignés comme tels par la Direction ou qui ne sont pas classés dans les catégories "Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat" ou "Actifs détenus jusqu'à leur échéance". Cette catégorie inclut les participations autres que les participations dans les sociétés mises en équivalence, que la Direction a l'intention de conserver à long terme. Ces participations sont classées en actifs financiers sous la rubrique "Actifs financiers non courants".

Ils sont par la suite réévalués à leur juste valeur, les gains et pertes résultant des variations de juste valeur étant constatés en capitaux propres. Lorsqu'ils sont vendus ou lorsqu'une perte de valeur est constatée, les gains et pertes cumulés, précédemment constatés en capitaux propres, sont comptabilisés dans le résultat financier.

Les actifs financiers disponibles à la vente représentant des participations dans des sociétés qui n'ont pas de cotation sur un marché actif, et dont la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, sont évalués à leur coût d'acquisition.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont notamment composés de prêts au personnel, de dépôts versés et de créances clients, lesquels ont généralement une échéance de moins de 12 mois.

Les créances clients sont comptabilisées initialement à la valeur nominale compte tenu du caractère non significatif des effets de l'actualisation. Les créances clients sont, par la suite, comptabilisées à leur coût diminué le cas échéant des dépréciations résultant du caractère non recouvrable de leur montant.

Les autres prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

4.10.2 – Passifs financiers

Les passifs financiers sont constitués d'emprunts bancaires et d'instruments de dette. Ils sont comptabilisés initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute différence entre les produits d'émission nets des coûts de

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

transaction et la valeur de remboursement est constatée en résultat financier sur la durée de vie des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

4.10.3 – Instruments dérivés

Les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations ultérieures de juste valeur étant enregistrées en résultat financier.

Lorsque l'instrument financier peut être qualifié d'instrument de couverture, ces instruments sont évalués et comptabilisés conformément aux critères de la comptabilité de couverture de la norme IAS 39 "*Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*". (cf. Note 4.10.5 - *Opérations de couverture*).

4.10.4 – Dépréciation

Les indicateurs de pertes de valeur sont examinés pour l'ensemble des actifs financiers à chaque date de clôture. Une perte de valeur est constatée au compte de résultat lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation d'un actif. Ces indicateurs objectifs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels, des difficultés financières significatives de l'émetteur ou du débiteur, une probabilité de faillite ou une baisse prolongée ou significative du cours de bourse pour les actions cotées

Les pertes de valeur autres que celles afférentes aux créances clients et débiteurs divers d'exploitation sont constatées en charges financières.

Les clients du Groupe sont principalement composés d'opérateurs internationaux de télécommunications, de diffuseurs et autres utilisateurs de communications par satellite à usage commercial. La Direction revoit régulièrement son exposition au risque de crédit et comptabilise des dépréciations de ses créances clients et créances sur débiteurs divers, en fonction des flux de trésorerie attendus, sous la rubrique "frais commerciaux et administratifs". La méthode de dépréciation des créances est une approche fondée sur l'expérience, appliquée périodiquement, permettant de déterminer un pourcentage de recouvrement en fonction de l'ancienneté des créances.

Les pertes de valeur sur les titres de sociétés qui n'ont pas de cotation sur un marché actif, et qui sont valorisés au coût, et sur les instruments de capitaux propres classés en actifs financiers disponibles à la vente et évalués à la juste valeur, ne peuvent pas être reprises.

4.10.5 – Opérations de couverture

Les opérations de couverture s'effectuent en ayant recours à des instruments financiers dérivés, dont les variations de juste valeur ont pour but de compenser l'exposition des éléments couverts à ces mêmes variations.

Des instruments financiers dérivés sont désignés comme instruments de couverture et sont comptabilisés selon les principes de la comptabilité de couverture dès lors que le Groupe démontre (a) qu'il existe une désignation et une documentation formalisées décrivant la relation de couverture ainsi que l'objectif de la Direction en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture à l'initiation de l'opération, (b) que la Direction s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace dans la compensation des risques, (c) que les transactions prévues faisant l'objet de la couverture sont hautement probables et comportent une exposition aux variations de flux de trésorerie qui pourrait in

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

fine affecter le compte de résultat, (d) que l'efficacité de la couverture peut être mesurée de façon fiable et (e) que l'efficacité de la couverture est évaluée de façon continue et que la couverture est déterminée comme hautement efficace durant toute la durée de la couverture.

Ces critères sont appliqués lorsque le Groupe a recours à des instruments dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie.

Couverture de flux de trésorerie

Une couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations des flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable, et qui pourraient affecter le résultat.

Les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture sont comptabilisées en capitaux propres pour ce qui concerne la partie efficace de la relation de couverture tandis que les variations de la juste valeur relatives à la partie inefficace de la couverture sont constatées au compte de résultat sous la rubrique "Autres produits opérationnels" ou "Autres charges opérationnelles" pour la couverture des éléments relatifs aux activités opérationnelles et en résultat financier pour la couverture des éléments liés aux activités d'investissement et de financement.

Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment comptabilisées en capitaux propres sont transférées dans le compte de résultat lorsque la transaction couverte affecte ce dernier. Les gains et pertes ainsi transférés sont comptabilisés dans les "Autres produits opérationnels" ou "Autres charges opérationnelles" pour la couverture des activités opérationnelles et en résultat financier pour la couverture des activités d'investissement et de financement.

Lorsqu'une relation de couverture est mise en place avec un instrument dérivé présentant une juste valeur non nulle (par exemple, lorsqu'une nouvelle dette est émise et que cette nouvelle dette est couverte par un swap de taux contracté avant la date d'émission de la nouvelle dette) la juste valeur non nulle de l'instrument de couverture mesurée à la date de mise en place de la relation de couverture est amortie sur la durée de vie résiduelle de l'instrument concerné.

Lorsque la transaction prévue se traduit par la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont intégrées dans l'évaluation initiale de l'actif ou du passif concerné.

4.10.6 – Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif éteint pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur un marché actif (cas de certains titres de participations, de certaines valeurs de placement et de certains instruments dérivés) est déterminée par référence au cours de bourse ou à la valeur de marché à la date de clôture.

L'évaluation de la juste valeur des autres instruments financiers, actifs ou passifs, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, est fondée sur différentes méthodes d'évaluation et hypothèses déterminées par le Groupe en fonction des conditions de marché existant à la date de clôture.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

4.10.7 – Engagements fermes ou conditionnels d'achat d'intérêts minoritaires

Les normes IAS 27 "*États financiers consolidés et individuels*" et IAS 32 "*Instruments financiers : informations à fournir et présentation*" conduisent le Groupe à enregistrer les engagements fermes ou conditionnels d'achat des intérêts minoritaires en dette financière pour la juste valeur de l'engagement, avec pour contrepartie une réduction des intérêts minoritaires. Lorsque la valeur de l'engagement excède le montant des intérêts minoritaires, le Groupe, en l'absence de dispositions claires du référentiel IFRS sur ce point, comptabilise le solde en écart d'acquisition, suivant le même raisonnement que celui énoncé ci-dessus dans le cadre d'acquisitions d'intérêts minoritaires.

Tout changement de la juste valeur de l'obligation, postérieure à la comptabilisation initiale de celle-ci, est considéré comme un ajustement du montant comptabilisé initialement en écart d'acquisition.

4.11 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement les comptes de caisse, les soldes bancaires disponibles, les dépôts à court terme ou certificats de dépôt à échéance de moins de trois mois à l'origine ainsi que des parts d'OPCVM facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, la valeur liquidative étant établie et publiée quotidiennement et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

4.12 – Capitaux propres

Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de leur cession, les gains et pertes sont inscrits directement dans les réserves consolidées pour leurs montants nets d'impôt et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Frais d'augmentation de capital

Les frais externes directement liés aux augmentations de capital, réduction de capital, rachat d'actions propres sont imputés sur la prime d'émission et d'apport, nets d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée.

Options de souscription d'actions

L'avantage accordé aux salariés au titre des plans d'options de souscription d'actions est évalué au moment de l'attribution de l'option et constitue un complément de rémunération. Il est comptabilisé en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres (pour les plans réglés en instruments de capitaux propres) et en contrepartie d'une dette (pour les plans considérés comme réglés en trésorerie).

De même, en application d'IFRS 2 "*Paiements en actions et assimilés*", les avantages accordés aux salariés au titre d'offres réservées dans le cadre d'appel public à l'épargne ou d'autres opérations sur le capital, sont évalués au moment de leur attribution. Ils constituent un complément de rémunération, qui est comptabilisé en charge de l'exercice au fur et à mesure de l'acquisition des droits par le salarié.

4.13 – Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement constitué de l'attribution de capacité du secteur spatial, sur la base des conditions contractuelles.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Ces contrats couvrent généralement des périodes allant de un an jusqu'à la fin de vie du satellite. Les contrats prévoient généralement un droit à un crédit temps à titre gracieux en cas d'interruption de service due aux sous-performances des répéteurs embarqués. Les dispositions contractuelles prévoient également la possibilité d'une résiliation anticipée à l'issue d'une période de deux ans avec un préavis d'un an, contre, suivant le type de contrat, le versement de la différence entre le tarif prévu au contrat et le tarif pour un contrat sur une durée similaire à la durée écoulée, plus les intérêts de retard ou le versement d'un pourcentage du tarif annuel appliqué à la durée résiduelle du contrat. Un ajustement du chiffre d'affaires, initialement reconnu, est alors pratiqué afin de refléter l'économie globale du contrat.

Le chiffre d'affaires est reconnu sur la durée contractuelle d'utilisation du service, dès lors qu'un contrat existe et que le prix est fixe ou déterminable et dès lors, qu'à sa date de comptabilisation, il est probable que la créance sera recouvrée.

Les produits constatés d'avance comprennent les montants à moins d'un an prépayés par les clients. Ces montants sont constatés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée correspondante de mise à disposition de capacités satellitaires ou de réalisation des prestations de service rendues.

4.14 – Impôts différés

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale. Ils sont calculés par entité fiscale et comptabilisés sur toutes les différences temporelles, sauf exceptions en utilisant la méthode bilantielle du report variable.

Ainsi, tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés :

- pour toute différence temporelle imposable sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la dépréciation non déductible fiscalement de l'écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf lorsque le Groupe contrôle le renversement de la différence et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toute différence temporelle déductible, reports en avant de pertes fiscales et crédit d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles pourront être imputées. Toutefois, aucun actif d'impôt différé n'est constaté s'il résulte d'une différence temporelle déductible générée par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés en actifs et passifs non courants.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

4.15 – *Résultat net par action*

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant chaque période considérée.

Le résultat net dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions, en prenant pour hypothèses que tous les instruments potentiellement dilutifs sont convertis (i.e. en supposant, d'une part l'exercice des options de souscription d'actions existantes, et d'autre part la conversion des instruments financiers donnant accès au capital, après prise en compte dans les résultats des incidences financières théoriques de ces opérations) et que le produit supposé de ces instruments a été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période.

4.16 – *Engagements de retraite et assimilés*

Les régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi du Groupe sont constitués de plans à cotisations définies et de plans à prestations définies :

Les régimes à prestations définies concernent les plans dans lesquels le Groupe ou les entités du Groupe se sont engagés à garantir à terme un montant ou un niveau de prestations défini contractuellement. Le coût de ces prestations comprenant les indemnités de départ en retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi est provisionné sur la base d'une évaluation actuarielle des obligations envers les salariés à la date de clôture selon la méthode dite des «unités de crédit projetées». Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime.

Les montants des paiements futurs correspondants sont évalués sur la base d'hypothèses démographiques et financières telles que la mortalité, la rotation des effectifs, l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base de taux d'actualisation déterminés par référence aux taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La valeur actualisée de l'obligation est évaluée chaque année et revue pendant les périodes intermédiaires pour identifier les changements significatifs.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel bénéficiaire de ces régimes pour la partie excédant de plus de 10% la plus grande des valeurs suivantes :

- la valeur actualisée de l'obligation envers les salariés à la date de clôture ;
- la juste valeur des actifs du fonds à cette même date ;

La charge de l'exercice correspondant au coût des services rendus est constatée en résultat opérationnel, la charge (produit) net correspondant au coût de l'actualisation moins la rentabilité attendue des actifs du régime est entièrement constatée en résultat financier.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Dans le cadre de régimes à cotisations définies, la gestion de ces plans est assurée par un organisme extérieur auquel le Groupe s'engage à verser des cotisations régulières. Les paiements effectués par le Groupe au titre de ces régimes sont comptabilisés en charges opérationnelles de l'exercice.

4.17 – Garantie financière donnée à un fonds de pension

A la suite de l'acquisition d'Eutelsat en avril 2005, le Groupe est devenu le garant du fonds de pension auprès duquel les engagements avaient été externalisés préalablement à des opérations d'apport pour la constitution d'Eutelsat. Ce fonds de pension qui relève des régimes à prestations définies a été fermé et les droits acquis gelés préalablement au transfert. Cette garantie financière a été analysée, évaluée et comptabilisée de manière similaire aux engagements relevant de régimes à prestations définies décrits au paragraphe 3.19 - *Provisions*, bien que le Groupe n'ait pas repris les engagements souscrits auprès du fonds de pension par l'Organisation Inter Gouvernementale ("OIG") au plan juridique.

4.18 – Provisions

Une provision est constituée lorsque, à la date de clôture, le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques dont le montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision comptabilisée correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues jugées nécessaires pour éteindre l'obligation correspondante. Cette valeur actualisée est déterminée à partir de taux d'actualisation avant impôts reflétant l'estimation de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à ces engagements.

L'augmentation des provisions enregistrée pour refléter l'écoulement du temps et relatif à l'actualisation est comptabilisée en charges financières dans le compte de résultat.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 5 : ECART D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le poste écart d'acquisition et immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Écart d'acquisition	Contrats clients et relations associées	Marque Eutelsat	Autres immobilisations incorporelles	Total
30 juin 2007	758 179	889 000	40 800	20 676	1 708 655
Effet des variations de périmètre	46 690	-	-	1 491	48 181
Acquisitions séparées	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	1 626	1 626
30 juin 2008	804 869	889 000	40 800	23 793	1 758 462
Effet des variations de périmètre	-	-	-	-	-
Acquisitions séparées	2 883	-	-	4 517	7 400
Cessions	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	1 708	1 708
30 juin 2009	807 752	889 000	40 800	30 018	1 767 570

Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2008, et dans le cadre d'offres de liquidité ou au titre des options d'achat d'actions Eutelsat SA (actions souscrites par les cadres au titre du plan « Manager III » (cf. Note 15.3 – *Rémunération en actions et assimilées*), le groupe a acquis une partie des actions Eutelsat S.A. représentant globalement 1,25% du capital social de celle-ci. Par ailleurs, le Groupe a acquis auprès des institutionnels une partie de leurs actions Eutelsat S.A. représentant 0,69% du capital de celle-ci (cf. Note 15 – *Capitaux propres*).

Ces acquisitions d'intérêts minoritaires ont donné lieu à constatation d'écarts d'acquisition pour un montant total de €46 690 milliers. Le coût d'acquisition des titres s'élève à €47 680 milliers.

Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2009, le Groupe a acquis, auprès de salariés d'Eutelsat S.A. dans le cadre des différentes offres précitées et des options d'achat d'actions d'actions Eutelsat S.A. (actions souscrites par des cadres ou mandataires sociaux au titre des plans « Manager III et IV (cf. Note 15.3 – *Rémunération en actions et assimilées*), une partie des actions d'Eutelsat S.A. représentant globalement 0,25% du capital de celle-ci.

Ces acquisitions d'intérêts minoritaires ont donné lieu à constatation d'écarts d'acquisition pour un montant total de €2 883 milliers. Le coût d'acquisition des titres s'élève à €7 458 milliers.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Variations des amortissements et des dépréciations

<i>(En milliers d'euros)</i>	Écart d'acquisition	Contrats clients et relations associées	Marque Eutelsat	Autres immobilisations incorporelles	Total
Amortissements cumulés au 30 juin 2007	-	(100 013)	-	(12 155)	(112 168)
Dotations	-	(44 450)	-	(3 652)	(48 102)
Reprises	-	-	-	-	-
Dépréciation	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 30 juin 2008	-	(144 463)	-	(15 807)	(160 270)
Dotations	-	(44 450)	-	(3 614)	(48 064)
Reprises	-	-	-	-	-
Dépréciation	-	-	-	-	-
Amortissements cumulés au 30 juin 2009	-	(188 913)	-	(19 421)	(208 334)

Immobilisations nettes

<i>(En milliers d'euros)</i>	Écart d'acquisition	Contrats clients et relations associées	Marque Eutelsat	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur nette au 30 juin 2007	758 179	788 987	40 800	8 521	1 596 487
Valeur nette au 30 juin 2008	804 869	744 537	40 800	7 986	1 598 192
Valeur nette au 30 juin 2009	807 752	700 087	40 800	10 597	1 559 236

Les conditions économiques observées au 30 juin 2009 n'ont pas conduit la Direction à remettre en œuvre le test de dépréciation annuel réalisé au 31 décembre 2008 sur l'écart d'acquisition. A cette date la valeur recouvrable déterminée à partir d'une analyse de la valeur de marché (juste valeur) implicite d'Eutelsat S.A. obtenue à partir de la valeur boursière d'Eutelsat Communications S.A. (et en tenant compte de la dette de cette société) comparée/corroborée avec/par les dernières transactions privées constatées sur le titre Eutelsat S.A. n'avait pas remis en cause le montant figurant au bilan.

En effet, la capitalisation boursière étant demeurée relativement stable par rapport à celle retenue lors de la mise en œuvre du dernier test, la Direction du groupe a considéré que le contexte actuel n'était pas de nature à altérer les hypothèses retenues au 31 décembre 2008.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Une baisse d'au moins 60% du cours de bourse serait nécessaire pour que la juste valeur devienne inférieure à la valeur comptable. Si un tel évènement se présentait, un test réalisé à partir de la valeur d'utilité serait développé.

Enfin, l'incident technique subi par le satellite W5 intervenu au cours de l'exercice clos au 30 juin 2008 (cf. Note 6 – *Satellites et autres immobilisations corporelles*) n'a pas remis en cause la valeur de l'actif incorporel « Contrats clients et relations associées ». En effet, ce satellite n'est pas localisé sur une des positions orbitales prises en compte dans l'évaluation d'origine de cet actif incorporel et donc le Groupe n'a perdu aucun contrat valorisé dans les « Contrats clients et relations associées ».

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 6 : SATELLITES ET AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le poste Satellites et autres immobilisations corporelles s'analyse comme suit (y compris les immobilisations acquises sous forme de location financement) :

Variations des immobilisations brutes

<i>(En milliers d'euros)</i>	Satellites [1]	Autres Immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeur brute au 30 juin 2007	2 189 640	92 912	471 804	2 754 356
Modification de valeur brute	-	-	-	-
Effet des variations de périmètre.....	-	-	-	-
Acquisitions	(956)	19 897	308 587	327 528
Cessions et mises au rebus	(1 765)	(1 945)	-	(3 710)
Transferts	-	1 157	(2 783)	(1 626)
Valeur brute au 30 juin 2008	2 186 919	112 021	777 608	3 076 548
Modification de valeur brute	(10 632)	-	-	(10 632)
Effet des variations de périmètre.....	-	-	-	-
Acquisitions	80 027	20 496	384 822	485 345
Cessions et mises au rebus	(26 010)	(758)	-	(26 768)
Transferts	613 477	3 528	(618 713)	(1 708)
Valeur brute au 30 juin 2009	2 843 781	135 287	543 717	3 522 785

Variations des amortissements et des dépréciations

<i>(En milliers d'euros)</i>	Satellites [1]	Autres Immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Amortissements cumulés au 30 juin 2007	(559 658)	(36 101)	-	(595 759)
Dotations	(233 796)	(19 339)	-	(253 135)
Reprises	1 765	1 940	-	3 705
Dépréciation	(12 000)	-	-	(12 000)
Amortissements cumulés au 30 juin 2008	(803 689)	(53 500)	-	(871 189)
Dotations	(225 063)	(21 143)	-	(246 206)
Reprises	26 010	336	-	26 346
Dépréciation	(121 500)	-	-	(121 500)
Amortissements cumulés au 30 juin 2009	(1 124 242)	(74 307)	-	(1 198 549)

Eutelsat Communications

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Immobilisations nettes

<i>(En milliers d'euros)</i>	Satellites [1]	Autres Immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeur nette au 30 juin 2007	<u>1 629 982</u>	<u>56 811</u>	<u>471 804</u>	<u>2 158 597</u>
Valeur nette au 30 juin 2008	<u>1 383 230</u>	<u>58 521</u>	<u>777 608</u>	<u>2 219 359</u>
Valeur nette au 30 juin 2009	<u>1 714 501</u>	<u>60 980</u>	<u>543 717</u>	<u>2 324 236</u>

[1] Dont satellites en location financement :

<i>(En milliers d'euros)</i>	
Valeur brute	<u>85 496</u>
Valeur nette au 30 juin 2009	<u>45 182</u>

Il s'agit notamment de 4 satellites faisant l'objet d'accords d'utilisation de capacité, accords qualifiés de contrats de location financement et ayant donc conduit à la comptabilisation à l'actif :

	Valeur brute	Valeur nette		
SESAT 2 ⁽¹⁾	59 959	36 710	12 répéteurs	Contrat de mars 2004 portant sur la durée de vie résiduelle du satellite
Telstar 12 ⁽¹⁾	15 068	5 576	4 répéteurs	Accord de juin 1999 sur la durée de vie résiduelle du satellite
Telecom 2C	7 000	1 319	11 répéteurs	Accord d'avril 2007 sur la durée de vie résiduelle du satellite
Express A4	2 231	1 577	2 répéteurs	Contrats de 2008 pour une période d'une année renouvelable un an

⁽¹⁾ Valeur brute correspondant à la juste valeur des satellites au 4 avril 2005, à la date de l'acquisition d'Eutelsat S.A. par Eutelsat Communications.

Les modifications de valeur brute portant sur les satellites correspondent à l'annulation d'une partie des primes d'intéressement en orbite du satellite W5 suite à l'incident intervenu en juin 2008 (cf. infra).

Les acquisitions et transferts portant sur les satellites au 30 juin 2009 correspondent à la mise en orbite géostationnaire des satellites HOT BIRDTM9, W2M, HOT BIRDTM10 et W2A lancés au cours de l'exercice.

Satellite W5

Dans la nuit du 16 au 17 juin 2008, le satellite W5 avait enregistré une anomalie sur une partie de son sous-système d'alimentation en énergie, contraignant le Groupe à réduire de quatre unités le nombre

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

de répéteurs en service. Par ailleurs, à la suite de l'enquête menée avec Thales Alenia Space, la durée de vie restante avait été estimée en réduction de trois ans.

Suite à cet incident, le Groupe a procédé à un test de dépréciation assis sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs générés par ce satellite utilisant un taux d'actualisation de 7,5%. L'évaluation n'a pas remis en cause la valeur figurant au bilan.

Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2009, des actions correctives ont pu être menées ramenant la réduction de durée de vie estimée de trois à un an.

L'ajustement sur la valeur brute (cf. supra) et la réduction de durée de vie ont été traités de manière prospective via la modification de la charge d'amortissement.

Satellite EUROBIRD^{TM3}

Au 30 juin 2008, la mise à jour du plan à moyen terme a mis en évidence que les revenus futurs générés par le satellite EUROBIRD^{TM3} étaient inférieurs à ceux initialement prévus, et a conduit à réaliser un test de dépréciation. Une perte de valeur de € 12 millions a été constatée en « Autres charges opérationnelles » sur la base de flux de trésorerie futurs révisés et actualisés en appliquant un taux de 7,5%.

Au 30 juin 2009, la mise à jour du plan à moyen terme ne modifie pas les hypothèses de revenus ayant conduit à la dépréciation du satellite lors de la clôture de l'exercice 2007/2008.

Satellite W2M

Le 22 janvier 2009, le satellite W2M a subi une anomalie majeure affectant son sous-système de puissance électrique rendant à la date de ce document toujours impossible son exploitation commerciale. Le 27 février 2009, une demande d'indemnisation pour une perte réputée totale a été transmise aux assureurs (cf. Note 27.2 – *Assurance en orbite et assurance lancement*). Cet événement n'a pas eu d'impact sur la continuité de service des clients du Groupe, mais a conduit Eutelsat à constater en « Autres charges opérationnelles » une dépréciation pour l'intégralité de la valeur du satellite. Au 30 juin 2009, Eutelsat a été intégralement indemnisé.

Enfin, cinq satellites sont en construction au 30 juin 2009 contre sept au 30 juin 2008. Deux des lancements prévus pour ces cinq satellites seront réalisés par la société Sea Launch Limited Partnership, société qui s'est placée le 22 juin 2009 sous la protection du chapitre 11 de l'U.S. Bankruptcy Code dont la finalité est la réorganisation de l'entreprise en difficulté pour lui permettre de poursuivre son activité. A compter du 22 juin 2009, Sea Launch dispose d'un délai de 120 jours pour soumettre un projet de plan de réorganisation auprès du Tribunal. Une fois le projet déposé et enregistré par le tribunal compétent, ce dernier est soumis au vote du comité des créanciers dans un délai supplémentaire de 180 jours. Les coûts de lancement afférents déjà payés figurant en immobilisations en cours s'élèvent à €79,9 millions. Sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, le Groupe estime que Sea Launch sera en mesure de poursuivre l'exécution de ses engagements contractuels vis-à-vis d'Eutelsat.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 7 : TITRES DE PARTICIPATION DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Aux 30 juin 2008 et 30 juin 2009, le poste « titres de participation des sociétés mises en équivalence » se détaille comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30 juin 2008	30 juin 2009
Solaris Mobile	45 007	71 878
Hispasat	132 162	144 625
Total	177 169	216 502

7.1 – Solaris Mobile Ltd

Au cours de l'exercice 2007/2008 le Groupe a fondé en partenariat avec SES Astra une entreprise dénommée Solaris Mobile Ltd (Solaris) située à Dublin en Irlande pour fournir des services en bande S.

Cette bande de fréquence peut permettre la distribution de services de télévision, vidéo et radio ainsi que des communications bidirectionnelles sur des équipements mobiles portables tels que les téléphones, les ordinateurs et les lecteurs multimédia.

Le 14 mai 2009, la Commission Européenne a annoncé l'attribution à Solaris Mobile Ltd de 15 MHz de spectre en bande S en Europe, les 15 autres MHz du spectre en Europe étant attribués à la société Inmarsat.

Le 22 juin 2009, après avoir définitivement constaté que sa charge utile en bande S embarquée sur le satellite W2A d'Eutelsat subissait une avarie, Solaris a transmis aux assureurs un dossier contenant la preuve et la quantification de ce sinistre et une demande d'indemnisation de la valeur totale de cet actif. Du fait de l'anomalie constatée, la capacité en bande S est intégralement dépréciée au 30 juin 2009. Compte tenu des éléments à sa disposition, la Société a estimé réunir les critères pour reconnaître un produit à recevoir à la même date, ce dernier couvrant l'intégralité du préjudice subi.

La Société reste cependant confiante dans sa capacité à répondre aux engagements pris envers la Commission Européenne.

Solaris est détenue à 50% par Eutelsat qui exerce un contrôle conjoint avec son partenaire.

Évolution de la valeur comptable de la participation mise en équivalence au bilan.

<i>(En milliers d'euros)</i>	30 juin 2009
Valeur de la participation à l'ouverture	45 007
Participation aux augmentations de capital	29 750
Quote-part de résultat	(2 879)
Incidence des éléments comptabilisés directement en capitaux propres	-
Valeur de la participation à la clôture	71 878

Eutelsat Communications

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Le tableau ci-dessous présente les comptes semestriels de Solaris :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30 juin 2009
Actifs non courants	3 581
Actifs courants	142 472
Passifs non courants	-
Passifs courants	2 295
Total actif net	143 756
Produits d'exploitation	-
Résultat net	(3 954)

Les informations financières résumées au 30 juin 2008 de la co-entreprise ne sont pas présentées car ces dernières ne sont pas matérielles.

7.2 – Groupe Hispasat

Aux 30 juin 2008 et 2009, le Groupe détient via sa filiale Eutelsat Services und Beteiligungen GmbH une participation de 27,69% dans le groupe Hispasat, opérateur de satellites espagnol privé non coté. Au 30 juin 2008, certains droits liés à la stabilité de l'actionnariat étaient attachés à cette participation.

Évolution de la valeur comptable de la participation mise en équivalence au bilan

<i>(En milliers d'euros)</i>	30 juin 2008	30 juin 2009
Valeur de la participation à l'ouverture	124 599	132 162
Quote-part de résultat	11 436	18 833
Incidence des éléments comptabilisés directement en capitaux propres	(3 873)	(6 370)
Valeur de la participation à la clôture	132 162	144 625

Les montants ci-dessous représentent la quote-part du Groupe au titre des éléments d'actif, de passif et de résultat relatifs au groupe Hispasat :

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2008	30 juin 2009
Droits incorporels ⁽¹⁾	27,7	27,7
Contrat de prestations de services ⁽²⁾	1,5	1,4
Participation Hisdesat	5,0	5,0
Sous-total	34,2	34,1
Actif net Hispasat	97,9	110,5
Total	132,1	144,6

⁽¹⁾ Ils sont relatifs à l'utilisation de fréquences à la position orbitale à 30°Ouest, associé à des relations long terme contractuelles avec les clients. La durée de vie de ce droit incorporel est considérée indéterminée, en raison de la forte probabilité de renouvellement des autorisations administratives relatives aux fréquences octroyées pour une

Eutelsat Communications

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

période de 75 ans, et des spécificités des contrats clients existants. Un test d'impairment est pratiqué annuellement par la société.

- (2) La durée d'amortissement des autres actifs incorporels identifiés a été estimée à 15 années.

Le tableau ci-dessous présente les comptes annuels du groupe Hispasat (en conformité avec les normes locales applicables) :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2007	31 décembre 2008
Actifs non courants	517 015	514 667
Actifs courants	104 672	207 930
Passifs non courants	213 221	254 243
Passifs courants	60 966	77 792
Total actif net	347 500	390 562
Produits d'exploitation	128 312	137 389
Résultat net	36 213	47 512

Aux 30 juin 2008 et 2009, la ligne "Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence" dans le compte de résultat consolidé correspond à la quote-part du Groupe dans le résultat IFRS :

- d'Hispat, après amortissements relatifs aux exercices des actifs incorporels identifiés.
- de Solaris Mobile Ltd.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 8 : ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les actifs financiers non courants comprennent principalement :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<u>30 juin 2008</u>	<u>30 juin 2009</u>
Titres de participations non consolidés ⁽¹⁾	436	437
Prêts et avances à long terme	2 062	2 124
Total	<u>2 498</u>	<u>2 561</u>

⁽¹⁾ Titres non cotés évalués au coût moins dépréciation.

- **Titres de participation non consolidés**

Les titres de participation non consolidés correspondent essentiellement aux titres de Sitcom Spa, détenus à 11,56% par Eutelsat Services und Beteiligungen GmbH apportés à une valeur nette de €370 milliers au 31 mars 2005. Ces titres ne font pas l'objet d'une cotation sur un marché actif et l'information disponible ne permet pas de déterminer une juste valeur fiable. Ils restent donc comptabilisés au coût historique.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur ces titres aux 30 juin 2008 et 2009.

- **Prêts et avances à long terme**

Les prêts et avances long terme représentent principalement les prêts alloués à des organismes sociaux pour une valeur de €0,8 million au 30 juin 2008, des dépôts versés pour la location des locaux parisiens d'Eutelsat S.A pour €0,3 million et le «compte espèces» lié au contrat de liquidité sur actions propres mis en place par Eutelsat Communications depuis l'exercice 2005/2006 pour €0,6 million.

NOTE 9 : STOCKS

La valeur brute et la valeur nette des stocks s'élèvent respectivement à €4 250 milliers et à €2 013 milliers au 30 juin 2008 et €3 867 milliers et €1 771 milliers au 30 juin 2009. Les stocks sont principalement composés d'antennes de réception et de modems.

La dotation aux provisions pour dépréciation des stocks s'élève respectivement à €2 237 milliers et €2 096 milliers pour les exercices clos aux 30 juin 2008 et 2009.

NOTE 10 : CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Le risque de crédit est le risque qu'un débiteur du Groupe n'honore pas sa dette à l'échéance fixée. Ce risque, qui affecte principalement la catégorie des créances clients, est suivi au niveau de chaque entité sous la supervision des responsables financiers assistés pour les plus importantes d'entre elles par un « credit manager » et conformément aux instructions communiquées par le service recouvrement du Groupe. Ce suivi s'appuie principalement sur l'analyse des créances échues et peut être complété par une étude plus approfondie de la solvabilité de certains débiteurs. Selon l'appréciation des responsables financiers, les entités peuvent être conduites, après validation par le Groupe, à couvrir le risque de crédit par la souscription de contrats d'assurance crédit ou l'obtention de garanties compatibles avec l'évaluation du niveau de risque.

Les clients sont essentiellement des opérateurs internationaux de télécommunications, des diffuseurs et autres utilisateurs de communication par satellite à usage commercial.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Au 30 juin 2008, la valeur nette comptable de ces créances s'élève à € 239 435 milliers et la dépréciation de ces créances s'élève à €16 766 milliers.

Au 30 juin 2009, la valeur nette comptable de ces créances s'élève à € 298 792 milliers. La dépréciation de ces créances s'élève à €19 011 milliers.

Les créances clients aux 30 juin 2008 et 2009 étant à échéance court terme ne portent pas intérêts.

Le Groupe considère ne pas être soumis au risque de concentration compte tenu de la diversité de son « portefeuille clients » au 30 juin 2009 et du fait qu'aucune entité juridique facturée ne représente individuellement plus de 10% de son chiffre d'affaires. Le risque de crédit est principalement géré au travers de garanties bancaires auprès d'établissements financiers de premier rang, de dépôts de garantie et d'une assurance crédit.

Malgré l'environnement perturbé, le Groupe n'a pas observé à ce stade de détérioration significative des délais de paiement et le montant des pertes irrécouvrables représente € 213 milliers. L'augmentation ponctuelle et temporaire observée au 30 juin 2009 ne reflète aucun risque particulier quant à la dégradation de la balance des paiements. Par ailleurs, le Groupe considère que les créances saines ne représentent pas de risque particulier hormis le risque éventuel que constituent les clients situés dans les zones géographiques considérées comme étant potentiellement les plus exposées aux impacts de la crise financière. Ce risque est estimé à environ 4% de la valeur des créances au 30 juin 2009.

10.1 - Évolution de la dépréciation des créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total Groupe
Valeur au 30 juin 2007	17 345
Dotations	10 972
Reprises pour consommation	1 604
Reprises de reliquats non consommés	9 948
Écarts de conversion et autres mouvements	-
Valeur au 30 juin 2008	16 766
Dotations	10 861
Reprises pour consommation	1 146
Reprises de reliquats non consommés	7 470
Écarts de conversion et autres mouvements	-
Valeur au 30 juin 2009	19 011

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

10.2 - Analyse des créances client échues et non échues

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2008	30 juin 2009
Créances non échues	194 406	218 605
Créances échues non dépréciées	36 627	72 837
<i>Entre 0 et 30 jours</i>	30 965	40 078
<i>Entre 30 et 90 jours</i>	1 777	19 870
<i>Plus de 90 jours</i>	3 885	12 889
Créances échues dépréciées	25 145	26 359
<i>Entre 0 et 30 jours</i>	242	0
<i>Entre 30 et 90 jours</i>	14 834	9 712
<i>Plus de 90 jours</i>	10 069	16 647
Dépréciation	(16 766)	(19 011)
Total	239 435	298 792

10.3. Garanties et engagements reçus qui viennent réduire le risque de crédit

(En milliers d'euros)

	30/06/08		30/06/09	
	Valeur des créances	Valeur de la garantie	Valeur des créances	Valeur de la garantie
Dépôts de garantie	50 314	12 426	52 976	18 895
Garanties bancaires	23 709	23 709	36 471	36 471
Garanties maison mère	22 791	22 791	30 838	30 838
Total	96 814	58 926	120 286	86 205

NOTE 11 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30 juin 2008	30 juin 2009
Achats prépayés	7 191	9 024
Créances fiscales et sociales	9 957	8 179
Total	17 148	17 203

Au 30 juin 2008, les achats prépayés se composaient principalement d'avances concernant l'assurance des satellites pour €2,6 millions et d'avance sur charges d'exploitation de satellites pour €0,7 million.

Au 30 juin 2009, les achats prépayés se composent principalement d'avances concernant l'assurance des satellites pour €2,6 millions et d'avance sur charges d'exploitation de satellites pour €0,8 million.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 12 : ACTIFS FINANCIERS COURANTS

<i>(En milliers d'euros)</i>	30 juin 2008	30 juin 2009
Instruments de couverture ⁽¹⁾	139 385	382
Autres créances	53 620	4 671
Total	193 005	5 053

⁽¹⁾ Cf. Note 26 – *Instruments Financiers*.

NOTE 13 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Le montant des disponibilités et équivalents de trésorerie se détaille comme ci-après :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30 juin 2008	30 juin 2009
Disponibilités	11 776	41 529
Intérêts courus	3	-
Équivalents de Trésorerie	9 542	102 216
Total	21 321	143 745

Les équivalents de trésorerie sont composés principalement de certificats de dépôt ayant dans la grande majorité une maturité inférieure à un mois au moment de leur acquisition et de parts d'OPCVM répondant à la qualification d'équivalents de trésorerie (cf. Note 4.11 – *Trésorerie et équivalents de trésorerie*).

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 14 : ACTIFS FINANCIERS

Les tableaux suivants ventilent chaque poste du bilan composé d'instruments financiers selon sa catégorie et en indique la juste valeur, que l'instrument soit ou non comptabilisé au bilan à la juste valeur :

(en milliers d'euros)	Catégorie d'instruments financiers	Valeur nette comptable au 30 juin 2008				Instruments évalués à la Juste valeur par le biais du compte de résultat	Juste valeur au 30 juin 2008
		Total	Instruments évalués au coût amorti	Instruments au coût	Juste valeur par le biais des capitaux propres		
Actifs							
Actifs financiers non courants							
Participations non consolidées	Disponibles à la vente	436	-	436	-	-	436
Prêts et avance à long terme	Créances	2 062	2 062	-	-	-	2 062
Créances clients	Créances	239 435	239 435	-	-	-	239 435
Actifs financiers courants							
Autres créances	Créances	53 620	53 620	-	-	-	53 620
Instruments financiers Qualifiés de couverture	N/A	127 931	-	-	127 931	-	127 931
Hors couverture	Détenus à des fins de transaction	11 454	-	-	-	11 454	11 454
Trésorerie et équivalents de trésorerie							
Trésorerie	N/A	11 776	11 776	-	-	-	11 776
Équivalents de trésorerie	Créances	9 542	9 542	-	-	-	9 542

Eutelsat Communications

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Catégorie d'instruments financiers</i>	Valeur nette comptable au 30 juin 2009				Instruments évalués à la Juste valeur par le biais du compte de résultat	Juste valeur au 30 juin 2009
		Total	Instruments évalués au coût amorti	Instruments au coût	Juste valeur par le biais des capitaux propres		
Actifs							
Actifs financiers non courants							
Participations non consolidées	<i>Disponibles à la vente</i>	437	-	437	-	-	437
Prêts et avance à long terme	<i>Créances</i>	2 124	2 124	-	-	-	2 124
Créances clients	<i>Créances</i>	298 792	298 792	-	-	-	298 792
Actifs financiers courants							
Autres créances	<i>Créances</i>	4 671	4 671	-	-	-	4 671
Instruments financiers							
Qualifiés de couverture	<i>N/A</i>	191	-	-	191	-	191
Hors couverture	<i>Détenus à des fins de transaction</i>	191	-	-	-	191	191
Trésorerie et équivalents de trésorerie							
Trésorerie	<i>N/A</i>	41 529	41 529	-	-	-	41 529
OPCVM	<i>Option juste valeur</i>	95 277	95 277	-	-	-	95 277
Equivalents de trésorerie	<i>Créances</i>	6 939	6 939	-	-	-	6 939

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES

15.1 – Capitaux propres

Au 30 juin 2009, le capital social d'Eutelsat Communications S.A. est composé de 219 803 965 actions, d'une valeur nominale de 1 euro. A cette même date, le Groupe détient 67 179 actions propres pour un montant de €1 202 milliers dans le cadre d'un contrat de liquidité. Le Groupe en détenait 46 473 pour un montant de €873 milliers au 30 juin 2008. Ces actions sont présentées en déduction des capitaux propres.

L'évolution du capital social et de la prime d'émission de la Société depuis le 30 juin 2008 s'établit comme suit :

Date de réalisation définitive de l'opération	Opérations	Nombre d'actions émises/annulées	Montant nominal de l'augmentation/réduction de capital (en milliers d'euros)	Prime globale d'émission/de fusion (en milliers d'euros)	Montants successifs du capital nominal (en milliers d'euros)	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale des actions (en euros)
Situation au 30/06/2008		-	-	662 566	219 642	219 641 955	1
06/11/2008	Affectation du résultat 30/06/08 (AGM du 06/11/08)	-	-	(4 610)	219 642	219 641 955	1
06/11/2008	Distribution de dividendes (AGM du 06/11/08)	-	-	(131 747)	219 642	219 641 955	1
27/05/2009	Augmentation de capital (attribution d'actions gratuites - Décision du Président du 27/05/2009)	162 010	162	(162)	219 804	219 803 965	1
Situation au 30/06/2009		162 010	162	526 047	219 804	219 803 965	1

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

15.2 – Dividendes

Le 6 novembre 2008, les actionnaires réunis en Assemblée Générale Mixte ont décidé de distribuer un montant brut de €0,60 par action, soit un montant total de €131 747 milliers prélevé sur le poste « Prime d'émission ».

Le montant de la distribution proposé à l'Assemblée Générale du 10 novembre 2009 au titre de l'exercice clos au 30 juin 2009 est de €145 026 milliers, soit €0,66 par action.

15.3 – Rémunération en actions et assimilées

Attribution gratuite d'actions

Une attribution gratuite d'actions a été proposée aux salariés du Groupe en novembre 2005 à raison de 341 actions par bénéficiaire. Le nombre de bénéficiaires a été fixé à 439 et la période d'acquisition définitive des actions à deux ans à compter de cette date. Les bénéficiaires doivent en outre conserver ces actions pendant une durée de deux ans à compter de la date effective d'acquisition.

La Charge constatée en contrepartie des capitaux propres au 30 juin 2008 au titre de cette opération a été de €305 milliers.

En date anniversaire du plan, soit le 29 novembre 2007, 133 331 actions d'un montant nominal de 1 euro chacune ont été émises et attribuées définitivement à 391 bénéficiaires. L'augmentation de capital subséquente de 133 331 euros a été prélevée sur le poste « Primes liées au capital ».

Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2007, un plan d'attribution gratuite d'actions a été proposé aux salariés du Groupe par une décision du Conseil d'administration du 10 mai 2007. L'offre portant sur 181 825 actions à créer, prévoit une condition de présence de deux ans pour pouvoir en bénéficier, les bénéficiaires répondant aux critères d'attribution ayant en outre l'obligation de conserver ces actions pendant une durée de deux ans à compter de la date effective d'acquisition.

La juste valeur de l'instrument émis a pris en compte le cours de bourse à la date d'attribution, le taux de distribution des dividendes tels qu'attendus par le marché à la date de valorisation, un taux de rotation du personnel de 5% et un coût d'incessibilité de 1,5%.

La valeur de l'avantage octroyé a été estimée à €2,5 millions et est étalée sur la période d'acquisition des droits fixée à deux ans. La charge constatée en contre partie des capitaux propres pour les périodes arrêtées aux 30 juin 2008 et 2009 s'est élevée respectivement à €1 210 milliers et €1 006 milliers.

En date anniversaire du plan, soit le 10 mai 2009, 162 010 actions d'un montant nominal de 1 euro chacune ont été émises et attribuées définitivement à 433 bénéficiaires. L'augmentation de capital subséquente de 162 010 euros a été prélevée sur le poste « Primes liées au capital ».

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Le Conseil d'administration du 25 juillet 2007 a décidé de la mise en place d'un plan d'actions gratuites pour tout le personnel du Groupe y compris les mandataires sociaux pour un total de 474 831 actions. Ces actions gratuites seront définitivement acquises par les bénéficiaires sous conditions de présence d'une durée de deux ans au sein du Groupe et ne seront disponibles qu'à l'expiration d'une période supplémentaire de deux années à compter de la date effective d'acquisition. Il est à noter que dans le cadre de ce plan, l'acquisition définitive des actions gratuites attribuées est subordonnée à l'atteinte d'objectifs sur deux ans liés pour 50% à un objectif d'EBITDA annuel et pour 50% à un objectif de cours de l'action de la Société au terme des deux ans. La condition de performance annuelle a été atteinte au 30 juin 2008 pour la première année et au 30 juin 2009 pour la deuxième année.

La juste valeur de l'instrument émis a pris en compte les mêmes critères que décrits ci-dessus, et pour partie a été approchée en utilisant des simulations Monte Carlo retenant les critères précédents ainsi qu'un taux sans risque de 4,43% et une volatilité du cours de 20,77%.

La valeur de l'avantage octroyé pour ce plan a été estimée à €5,0 millions et est étalée sur la période d'acquisition des droits fixée à deux ans. La charge constatée en contre partie des capitaux propres pour les périodes arrêtées aux 30 juin 2008 et 2009 s'est élevée respectivement à €2 323 milliers et €2 677 milliers.

Description des plans d'options sur titres d'Eutelsat S.A.

Les informations détaillées dans cette note ne concernent que le sous-groupe Eutelsat S.A. et les instances de gouvernance de ce sous-groupe.

a) Synthèse de l'activité des plans de souscription d'actions

	Actions réservées pour les attributions futures	Options de souscriptions d'actions en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré (en euro) après distribution
Solde au 1 ^{er} juillet 2008.....	-	1 986 056	1,57
Autorisées.....	-	-	-
Attribuées.....	-	-	-
Exercées.....	-	1 673 648	1,59
Annulées.....	-	-	-
Solde au 30 juin 2009	-	312 409	1,46

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

b) Évolution des plans d'options

	Attribuées	Exercées	Annulées	Solde	Prix d'exercice (en €)
Plans					
30/06/08					
Partenaires	4 389 963	(4 094 465)	(227 526)	67 972	1,00
Managers I	2 665 914	(2 612 083)	-	53 831	1,48
Managers II					
- 13/12/02	4 198 094	(4 179 133)	-	18 961	1,33
- 24/02/03	75 175	(75 175)	-	-	1,33
Managers III					
- 17/12/03	10 782 178	(10 782 178)	-	-	1,26
- 08/04/04	1 476 126	(1 370 985)	(64 767)	40 374	1,26
- 28/06/04	437 374	-	-	437 374	1,48
Managers IV	4 028 215	(2 620 296)	(40 375)	1 367 544	1,64
Total	28 053 039	25 734 315	(332 668)	1 986 056	

	Attribuées	Exercées	Annulées	Solde	Prix d'exercice (en €)
Plans					
30/06/09					
Partenaires	4 389 963	(4 121 688)	(277 526)	40 749	1,00
Managers I	2 665 914	(2 612 083)	-	53 831	1,48
Managers II					
- 13/12/02	4 198 094	(4 179 133)	-	18 961	1,33
- 24/02/03	75 175	(75 175)	-	-	1,33
Managers III					
- 17/12/03	10 782 178	(10 782 178)	-	-	1,26
- 08/04/04	1 476 126	(1 370 985)	(64 767)	40 374	1,26
- 28/06/04	437 374	(437 374)	-	-	1,48
Managers IV	4 028 215	(3 829 347)	(40 374)	158 494	1,64
Total	28 053 039	(27 407 963)	(332 667)	312 409	-

Hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des plans de souscription d'actions

La moyenne pondérée de la durée de vie contractuelle des options en circulation est de 2,23 années pour l'ensemble des plans, de 0,01 année pour les options du plan "Partenaires", de 0,32 année pour les options du plan "Managers", de 1,45 années pour les options du plan "Managers II", de 2,78 années pour les options du plan "Managers III" et de 3,40 années pour les options du plan "Managers IV".

La méthode de valorisation des options à leur juste valeur retenue par Eutelsat S.A. est la méthode Black & Scholes assise sur les caractéristiques suivantes :

- une volatilité calculée de 26,30%
- un taux sans risque de 2,98%
- un taux d'annulation estimée à 37,5% sur 3 ans
- un coût moyen unitaire pondéré de €1,68 par option

Cette évaluation a été effectuée à la date d'octroi des options et n'a pas été modifiée par l'acquisition d'Eutelsat S.A..

Au cours des exercices clos aux 30 juin 2008 et 2009, respectivement 13 597 863 options et 1 673 648 options ont été exercées. Ces augmentations de capital ont engendré, une perte de dilution respectivement de €7 870 milliers et €468 milliers comptabilisés en « Autres charges opérationnelles ».

Promesses d'achats et de ventes d'actions Eutelsat S.A.

Le Groupe a conclu en août 2005 avec certains cadres et mandataires sociaux d'Eutelsat S.A. des promesses d'achats et de ventes d'actions Eutelsat S.A., actions issues de la levée des options de souscription d'actions consentie par Eutelsat S.A. avant l'acquisition dans le cadre des différents plans « Managers » (soit au total près de 18,3 millions d'actions Eutelsat S.A.), et en contrepartie avait émis des ABSA au profit de ces managers.

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiements en actions et assimilés », cet engagement de liquidité a été comptabilisé comme un remboursement à terme d'un instrument de capitaux propres. Cet engagement évalué à la date d'opération à €19 553 milliers a été comptabilisé en dettes en contrepartie d'une réduction équivalente du montant des capitaux propres. La dette actualisée au 30 juin 2008 et au 30 juin 2009 pour tenir compte de l'échéancier d'achat des titres et de la levée des options, s'établit respectivement à €8 681 milliers et à €5 230 milliers. L'effet d'actualisation porté en charges financières s'est élevé à €694 milliers au 30 juin 2008.

A ce titre, au cours de l'exercice 2008/2009, le Groupe a acquis 2 200 328 actions d'Eutelsat S.A. (cf. Note 5 – *Écart d'acquisitions et immobilisations incorporelles*).

Offre de liquidité aux salariés du Groupe actionnaires d'Eutelsat S.A.

A l'instar de l'engagement de liquidité décrit précédemment, le Conseil d'administration du 28 juin 2006 a décidé la mise en place d'une offre de liquidité sous forme d'offre d'achat en numéraire des actions Eutelsat S.A. destinée aux salariés du Groupe actionnaires d'Eutelsat S.A..

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

L'offre de liquidité prévoit un prix de rachat déterminé par référence au cours de l'action Eutelsat Communications et en tenant compte de l'ensemble des dettes bancaires nettes des sociétés du Groupe non incluses dans le sous-groupe Eutelsat S.A..

De manière similaire à l'opération décrite précédemment, l'engagement de liquidité a été traité comme une modification des plans d'options de souscription d'actions et d'achat d'actions initiaux et comptabilisé comme un remboursement à terme d'un instrument de capitaux propres. Cet engagement évalué au 30 juin 2006 à € 22,0 millions a été comptabilisé en dettes en contrepartie d'une réduction équivalente des capitaux propres. Le montant comptabilisé au 30 juin 2008 et au 30 juin 2009 au titre de la désactualisation (en considérant un achat de l'ensemble des actions en 2010) et de la réappréciation de la valeur de rachat de la dette, s'est traduit respectivement par une charge de €1 261 milliers et un produit de €304 milliers.

Il est à noter que dans ce cadre, les offres d'achat proposées aux salariés du Groupe au cours de l'exercice clos au 30 juin 2009 se sont soldées par l'achat de 307 478 actions d'Eutelsat S.A. pour un montant de €1 517 milliers. (cf. Note 5 – *Écarts d'acquisitions et immobilisations incorporelles*).

15.4 – Variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers

Tous les instruments financiers impactant la réserve de réévaluation sont des couvertures de flux de trésorerie.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total
Solde au 30 juin 2008	119 357
Variations de juste valeur en capitaux propres	(205 263)
Transfert en résultat	(14 469)
Solde au 30 juin 2009	(100 375)

15.5 – Informations sur la gestion des capitaux propres

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit procéder à des rachats d'actions, soit émettre de nouvelles actions, soit émettre des titres donnant accès au capital. Les programmes de rachat d'actions peuvent avoir pour objectifs :

- de disposer d'actions pouvant lui permettre d'honorer les obligations liées à des titres de créances convertibles en actions ;
- de disposer d'actions pouvant être remises à ses dirigeants et salariés ainsi qu'à ceux des sociétés qui lui sont liées, dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions, d'opérations d'attribution gratuite d'actions existantes dans les conditions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 ;
- de mettre des actions à la disposition d'un prestataire de services d'investissement afin d'assurer l'animation du marché ou la liquidité de l'action dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

- de conserver les actions afin de les remettre en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- d'annuler les actions.

D'autre part, le Groupe a pour objectif de distribuer entre 50% et 75% de son résultat net consolidé part du Groupe chaque année.

15.6 – Nature et objectif des autres réserves

La rubrique écart de conversion est utilisée pour enregistrer les écarts de change provenant de la conversion des états financiers des filiales étrangères.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 16 : DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

16.1 – Part non courante

Aux 30 juin 2008 et 2009, la totalité de l'endettement est libellée en euros.

Depuis le 30 juin 2007, la structure de la dette du Groupe est restée identique.

Au 30 juin 2009, le Groupe dispose des différentes lignes de crédit résumées ci-après :

- un crédit syndiqué de €1 915 millions conclu par Eutelsat Communications le 8 juin 2006 pour une durée de sept ans qui se décompose en deux parties :
 - Tranche A : un crédit à long terme in fine (Term Loan) de €1 615 millions rémunéré à un taux EURIBOR plus une marge comprise entre 0,75% et 1,625% en fonction du « Leverage Ratio » (défini ci-après).
 - Tranche B : une ligne de crédit revolving de €300 millions. Les tirages d'une durée maximale de 6 mois sont rémunérés à un taux EURIBOR plus une marge comprise entre 0,75% et 1,625% en fonction du « Leverage Ratio » (défini ci-après). Une commission de non utilisation est versée représentant 30% à 35% de la marge susmentionnée.

L'accord du 8 juin 2006 ne comporte ni garantie de filiales d'Eutelsat Communications ni nantissement d'actifs au profit des prêteurs.

Ce contrat de crédit comporte des clauses restrictives (sous réserve d'exceptions usuelles contenues dans les contrats de prêts) limitant la capacité des sociétés du Groupe, notamment à :

- consentir des sûretés ;
- contracter des dettes supplémentaires ;
- consentir des prêts et réaliser des investissements ;
- s'engager dans des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs et des opérations de crédit-bail (à l'exception de celles réalisées à l'intérieur du groupe et expressément prévues dans le contrat de prêt) ;
- modifier la nature de l'activité de la société et de ses filiales.

Le contrat prévoit la possibilité pour chaque prêteur partie au contrat de demander le remboursement anticipé de l'intégralité des sommes dues en cas de changement du contrôle de la société et d'Eutelsat S.A. ou en cas d'actions de concert. La société doit par ailleurs détenir, directement ou indirectement, pendant toute la durée d'emprunt 95% du capital et de droits de vote d'Eutelsat S.A.. Le contrat comporte un engagement de conserver des polices d'assurance lancement plus un an pour tout satellite localisé à 13°Est et, pour tout satellite localisé à une autre position orbitale, l'engagement de ne pas avoir plus d'un seul satellite qui ne soit pas couvert par une police d'assurance lancement.

Par ailleurs, les lignes de crédit sont assorties des covenants financiers suivants, calculés sur la base des comptes consolidés du groupe présentés en norme IFRS :

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

- « Leverage Ratio » : dette nette consolidée/EBITDA consolidé inférieur ou égal à 5,5 pour les périodes semestrielles et annuelles définies au contrat et dont la première est le 30 juin 2006, ce ratio est ensuite progressivement réduit à 5,25 au 31 décembre 2008, à 5 au 31 décembre 2009, à 4,75 au 31 décembre 2010 puis à 4,50 au 31 décembre 2011.
- « Interest Cover Ratio » : EBITDA consolidé/intérêts payables (dus et échus) supérieur ou égal à 2,75 (si Leverage Ratio supérieur à 3,5).

En outre, une couverture de taux sur les intérêts dus est exigée pour une période de trois ans au moins, sur au moins 50% du montant utilisé sur la ligne de crédit Term Loan.

A cet effet, le 19 juin 2006 Eutelsat Communications a acquis auprès de la filiale SatBirds Finance la couverture de taux mise en place au titre du précédent emprunt.

De plus, Eutelsat Communications a mis en place un nouvel instrument destiné à couvrir la période 2010-2013. (cf. Note 26 – *Instruments Financiers*) :

Pour le Term Loan d'Eutelsat Communications, les périodes d'intérêts sont des périodes de 6 mois débutant le 29 avril et le 29 octobre de chaque année civile à l'exception de la dernière période qui ira du 29 avril 2013 au 08 juin 2013.

- un crédit syndiqué à 7 ans conclu en novembre 2004 par sa filiale Eutelsat S.A. pour un montant de €1 300 millions comprenant :
 - un prêt de €650 millions remboursable in fine (Term Loan).
 - un crédit revolving de €650 millions (utilisé à hauteur de €200 millions au 30 juin 2009).

Les montants tirés sur cette ligne de crédit portent intérêt au taux EURIBOR (ou LIBOR pour les tirages libellés en dollars) majoré d'une marge comprise entre 0,25% et 0,75% en fonction de la note à long terme attribuée par Standard & Poor's à Eutelsat S.A.. Une commission de non utilisation est versée représentant 30% à 45% de la marge susmentionnée.

Pour le term loan d'Eutelsat S.A., les périodes d'intérêts sélectionnées sont des périodes de 3 mois débutant le 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de chaque année civile à l'exception de la dernière période qui ira du 30 septembre 2011 au 24 novembre 2011.

Depuis le 31 décembre 2007, des swaps de base EURIBOR 1 mois – 3 mois ont été mis en place, les périodes d'intérêts ayant été ramenées à des périodes d'1 mois débutant le 31 décembre, 31 janvier, 28 février, 31 mars, 30 avril, 31 mai, 30 juin, 31 juillet, 31 août, 30 septembre, 31 octobre et 30 novembre.

Les tirages au titre de la ligne de crédit revolving sont effectués sur des périodes de 3 mois débutant le 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de chaque année civile à l'exception de la dernière période qui ira du 30 septembre 2011 au 24 novembre 2011.

Eutelsat Communications

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

En vertu de ce contrat de crédit, Eutelsat S.A. est tenue de maintenir un rapport entre endettement total net et EBITDA [*annualisé*] (tels que ces termes sont définis contractuellement) inférieur ou égal à 3,75 pour 1 (ratio qui est apprécié au 30 juin et au 31 décembre de chaque année).

Au 30 juin 2009, le Groupe respecte ces ratios.

- *Données chiffrées aux 30 juin 2008 et 2009*

La part non courante des dettes auprès des établissements de crédit du Groupe, aux 30 juin 2008 et 2009, s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30 juin 2008		30 juin 2009	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Crédit in fine Eutelsat Communications (Taux variable)	1 615 000	1 615 000	1 615 000	1 615 000
Crédit Revolving Eutelsat S.A. (Taux variable)	160 000	160 000	200 000	200 000
Crédit in fine Eutelsat S.A. (Taux variable)	650 000	650 000	650 000	650 000
Emprunt à taux fixe (Wins Ltd.)	338	338	191	191
Emprunt à taux variable (Wins Ltd.)	500	500	390	390
Sous-total des dettes (part non courante)	2 425 838	2 425 838	2 465 581	2 465 581
Frais d'émission		(13 649)		(10 903)
Total		2 412 189		2 454 678

Le taux d'intérêt moyen pondéré sur les tirages au titre de ces lignes de crédit revolving est pour la période close au 30 juin 2009 de 5,05% et de 5,11% après prise en compte des effets de la couverture.

Le taux d'intérêt effectif des crédits in fine de €1 615 millions et de €650 millions sont respectivement de 3,83% et 3,24% et de 4,45% et 3,90% après prise en compte des effets de la couverture.

Eutelsat Communications

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Au 30 juin 2009, le Groupe dispose des principales facilités de crédit suivantes :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Montant accordé	Montant utilisé	Échéance
Crédit in fine Eutelsat Communications	1 615 000	1 615 000	8 juin 2013
Ligne de crédit revolving Eutelsat Communications	300 000	-	8 juin 2013
Ligne de crédit revolving Eutelsat S.A.	650 000	200 000	24 novembre 2011
Crédit in fine Eutelsat S.A.	650 000	650 000	24 novembre 2011
Emprunt à taux fixe Wins Ltd	900	318	31 décembre 2011
Emprunt à taux variable Wins Ltd	500	489	31 décembre 2010
Total	3 216 400	2 465 807	

Au 30 juin 2009, l'échéancier des dettes s'établit comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30 juin 2009	Échéance à moins d'un an	Échéance à + de 1 an et à moins de 5 ans
Crédit in fine Eutelsat Communications	1 615 000	-	1 615 000
Crédit in fine Eutelsat S.A.	650 000	-	650 000
Ligne de crédit revolving Eutelsat S.A.	200 000	200 000	-
Emprunt à taux fixe Wins Ltd.	318	127	191
Emprunt à taux variable Wins Ltd.	489	99	390
Total	2 465 807	200 226	2 265 581

16.2 – Part courante

Les dettes courantes comprennent les intérêts courus non échus sur les dettes décrites en Note 16.1 au 30 juin 2009. Ces dettes courantes se décomposent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30 juin 2008	30 juin 2009
Découverts bancaires	15 209	2 373
Intérêts courus non échus	15 997	11 491
La part à moins d'un an des emprunts (hors crédit revolving)	127	226
Total	31 333	14 090

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)

	30 juin 2008	30 juin 2009
Instrument financiers ⁽¹⁾	-	100 345
"Performance incentives" ⁽²⁾	65 371	39 729
Contrats de financement ⁽³⁾	2 027	2 093
Autres créditeurs	26 551	48 036
Total	93 949	190 203
<i>Dont part courante</i>	<i>33 799</i>	<i>138 428</i>
<i>Dont part non courante</i>	<i>60 150</i>	<i>51 775</i>

⁽¹⁾ Cf. Note 26 – *Instrument financiers*

⁽²⁾ Dont intérêts sur les "Performance Incentives" de €19 821 milliers au 30 juin 2008 et €13 053 milliers au 30 juin 2009.

⁽³⁾ Dont intérêts sur les contrats de financement de €44 milliers au 30 juin 2009. Au 30 juin 2008, les montants des intérêts sur les contrats de location financement des satellites T2C et Express A3 ne sont pas matériels.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 18 : PASSIFS FINANCIERS

18.1 – Ventilation par catégorie

(en milliers d'euros)	Catégorie d'instruments financiers	Valeur nette comptable au 30 juin 2008				Juste valeur au 30 juin 2008
		Total	Instruments évalués au coût amorti	Juste valeur par le biais des capitaux propres	Instruments évalués à la Juste valeur par le biais du compte de résultat	
Passifs						
Dettes auprès des établissements de crédit						
Lignes de crédit	<i>Au coût amorti</i>	2 251 351	2 251 351	-	-	2 251 351
Crédit revolving	<i>Au coût amorti</i>	160 000	160 000	-	-	160 000
Emprunts à taux fixe	<i>Au coût amorti</i>	338	338	-	-	338
Emprunts à taux variable	<i>Au coût amorti</i>	500	500	-	-	500
Découverts bancaires	<i>N/A</i>	15 209	15 209	-	-	15 209
Autre passifs financiers						
Non courants	<i>Au coût amorti</i>	60 150	60 150	-	-	60 150
Courants	<i>Au coût amorti</i>	33 799	33 799	-	-	33 799
Fournisseurs et comptes rattachés	<i>Au coût amorti</i>	50 909	50 909	-	-	50 909
Dettes sur immobilisation	<i>Au coût amorti</i>	35 668	35 668	-	-	35 668

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Catégorie d'instruments financiers	Valeur nette comptable au 30 juin 2009				Juste valeur au 30 juin 2009
		Total	Instruments évalués au coût amorti	Juste valeur par le biais des capitaux propres	Instruments évalués à la Juste valeur par le biais du compte de résultat	
Passifs						
Dettes auprès des établissements de crédit						
Lignes de crédit	<i>Au coût amorti</i>	2 254 097	2 254 097	-	-	2 254 097
Crédit revolving	<i>Au coût amorti</i>	200 000	200 000	-	-	200 000
Emprunts à taux fixe	<i>Au coût amorti</i>	318	318	-	-	318
Emprunts à taux variable	<i>Au coût amorti</i>	489	489	-	-	489
Découverts bancaires	<i>N/A</i>	2 373	2 373	-	-	2 373
Autre passifs financiers						
Non courants	<i>Au coût amorti</i>	51 775	51 775	-	-	51 775
Courants	<i>Au coût amorti</i>	38 083	38 083	-	-	38 083
Instruments financiers						
Qualifiés de couverture		92 280	-	92 280	-	92 280
Hors couverture		8 065	-	-	8 065	8 065
Autre s	<i>Au coût amorti</i>					
Fournisseurs et comptes rattachés						
	<i>Au coût amorti</i>	41 508	41 508	-	-	41 508
Dettes sur immobilisation						
	<i>Au coût amorti</i>	72 036	72 036	-	-	72 036

Eutelsat Communications

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

18.2 – Ventilation des passifs financiers nets par échéance

Au 30 juin 2008	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	06/2009	06/2010	06/2011	06/2012	06/2013	Au-delà de 5 ans
Term loan Eutelsat Com.	(1 615 000)	(2 022 345)	(82 850)	(82 850)	(82 850)	(82 850)	(1 690 945)	-
Term loan Eutelsat S.A.	(650 000)	(763 929)	(33 345)	(33 345)	(33 345)	(663 894)	-	-
Revolver Eutelsat S.A.	(160 000)	(187 060)	(7 920)	(7 920)	(7 920)	(163 300)	-	-
Emprunt Wins Ltd.	(838)	(838)	(127)	(127)	(541)	(43)	-	-
Découverts bancaires	(15 209)	(15 209)	(15 209)	-	-	-	-	-
Total Dettes auprès des établissements de crédit	(2 441 047)	(2 989 381)	(139 451)	(124 242)	(124 656)	(910 087)	(1 690 945)	-
Autres passifs financiers	(93 949)	(105 540)	(30 796)	(16 163)	(12 570)	(9 868)	(8 476)	(27 667)
Total passifs financiers	(2 534 996)	(3 094 921)	(170 247)	(140 405)	(137 226)	(919 955)	(1 699 421)	(27 667)
Instruments dérivés change Eutelsat S.A.	1 589	1 589	1 589	-	-	-	-	-
Instruments dérivés taux Eutelsat S.A. qualifiés	35 978	35 978	21 298	5 518	7 009	2 153	-	-
Instruments dérivés taux Eutelsat S.A. non qualifiés	11 454	11 454	3 080	3 187	3 915	1 272	-	-
Instruments dérivés taux Eutelsat Communications	90 364	90 364	14 534	16 812	16 721	20 035	22 262	-
Actifs financiers	56 118	56 118	56 118	-	-	-	-	-
Total actifs financiers	195 504	195 504	96 619	25 517	27 645	23 461	22 262	-
Position nette	(2 339 492)	(2 899 418)	(73 628)	(114 888)	(109 581)	(896 494)	(1 677 159)	(27 667)

Eutelsat Communications

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Au 30 juin 2009	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	06/2010	06/2011	06/2012	06/2013	06/2014	Au-delà de 5 ans
Term loan Eutelsat Com.	(1 615 000)	(1 746 880)	(33 317)	(33 317)	(33 317)	(1 646 929)	-	-
Term loan Eutelsat S.A.	(650 000)	(672 794)	(9 432)	(9 432)	(653 930)	-	-	-
Revolver Eutelsat S.A.	(200 000)	(210 794)	(3 598)	(3 598)	(203 598)	-	-	-
Emprunt Wins Ltd.	(807)	(876)	(267)	(389)	(220)	-	-	-
Instruments dérivés change Eutelsat S.A.	(286)	(286)	(286)	-	-	-	-	-
Instruments dérivés taux Eutelsat Communications qualifiés	(62 295)	(62 295)	20 638	(12 690)	(28 006)	(42 237)	-	-
Instruments dérivés taux Eutelsat S.A. qualifiés	(29 700)	(29 700)	(10 138)	(12 708)	(6 854)	-	-	-
Instruments dérivés taux Eutelsat S.A. non qualifiés	(8 065)	(8 065)	(2 934)	(3 407)	(1 724)	-	-	-
Découverts bancaires	(2 373)	(2 373)	(2 373)	-	-	-	-	-
Total Dettes auprès des établissements de crédit	(2 568 526)	(2 734 063)	(41 707)	(75 541)	(927 649)	(1 689 166)	-	-
Autres passifs financiers	(89 858)	(94 710)	(42 145)	(10 144)	(6 988)	(5 596)	(3 980)	(25 857))
Total passifs financiers	(2 658 384)	(2 828 773)	(83 852)	(85 685)	(934 637)	(1 694 762)	(3 980)	(25 857)

Eutelsat Communications

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Au 30 juin 2009	Valeur au bilan	Total des flux contractuels	06/2010	06/2011	06/2012	06/2013	06/2014	Au-delà de 5 ans
Total passifs financiers	(2 658 384)	(2 828 773)	(83 852)	(85 685)	(934 637)	(1 694 762)	(3 980)	(25 857)
Instruments dérivés taux Eutelsat S.A. qualifiés	191	191	3 636	(2 289)	(1 156)	-	-	-
Instruments dérivés taux Eutelsat S.A. non qualifiés	191	191	3 636	(2 289)	(1 156)	-	-	-
Actifs financiers	7 232	7 232	7 232	-	-	-	-	-
Trésorerie	41 529	41 529	41 529	-	-	-	-	-
OPCVM	95 277	95 277	95 277	-	-	-	-	-
Equivalents de Trésorerie	6 939	6 939	6 939	-	-	-	-	-
Total actifs financiers	151 359	151 359	158 249	(4 578)	(2 312)	-	-	-
Position nette	(2 507 025)	(2 677 414)	74 397	(90 263)	(936 949)	(1 694 762)	(3 980)	(25 857)

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 19 : LOCATION SIMPLE ET LOCATION FINANCEMENT

19.1 - Location simple

Eutelsat S.A. paie un loyer pour l'utilisation de son siège social situé à Paris. Ce contrat de location a été renouvelé le 21 juin 2005 pour une durée de 9 ans. La charge locative s'est élevée respectivement à €4 002 milliers et €4 205 milliers pour les exercices clos aux 30 juin 2008 et 2009. Les paiements futurs au titre du contrat de location sont détaillés dans le tableau ci-après :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Total	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Paiements futurs au titre des contrats de location simple	<u>18 060</u>	<u>3 612</u>	<u>14 448</u>	<u>-</u>

19.2 - Location financement

Dans le cadre de son activité, le Groupe dispose de cinq satellites en contrat de location financement. Aucun des contrats de location financement ne comporte d'option d'achat à l'issue du terme du contrat.

Le dernier contrat de location financement vient à échéance en 2016.

Au 30 juin 2009, trois des cinq contrats de location financement ont été prépayés et les deux autres contrats seront payés sur l'exercice à venir.

Les charges financières attribuables aux satellites en contrat de location financement sont de €53 milliers au 30 juin 2009.

Au 30 juin 2008, compte tenu d'une dette à ce titre faible et de durées résiduelles courtes, les charges financières étaient nulles.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 20 : AUTRES DETTES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

20.1 – Part non courante

Le détail de la part non courante des autres dettes et produits constatés d'avance aux 30 juin 2008 et 2009 se décompose ainsi :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<u>30 juin 2008</u>	<u>30 juin 2009</u>
Produits constatés d'avance	5 771	3 440
Dettes sociales ⁽¹⁾	14 832	16 892
Total	<u>20 603</u>	<u>20 332</u>

⁽¹⁾ incluant les dettes relatives à l'engagement ABSA (respectivement €63 milliers et €3 924 milliers aux 30 juin 2008 et 2009) et l'offre de liquidité (respectivement €14 769 milliers et €12 968 milliers aux 30 juin 2008 et 2009) – (cf. Note 15.3 – *Rémunérations en actions et assimilées*).

20.2 – Part courante

Les autres dettes et produits constatés d'avance courants s'analysent comme suit aux 30 juin 2008 et 2009 :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<u>30 juin 2008</u>	<u>30 juin 2009</u>
Produits constatés d'avance	32 714	34 177
Dettes fiscales	15 759	19 916
Dettes sociales ⁽¹⁾	28 549	23 225
Total	<u>77 022</u>	<u>77 318</u>

⁽¹⁾ incluant les dettes relatives à l'engagement ABSA respectivement de €8 618 milliers au 30 juin 2008 et de €1 306 milliers au 30 juin 2009 (cf. Note 15.3 – *Rémunérations en actions et assimilées*).

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 21 : IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

Depuis le 1er juillet 2008, le périmètre du Groupe d'intégration fiscale dont Eutelsat Communications est la société tête de Groupe est composé des filiales suivantes : Eutelsat S.A. , Eutelsat VAS S.A.S. et Eutelsat Communications Finance S.A.S. .

21.1 - Impôts dans le compte de résultat

La ligne "Impôts sur les sociétés" comprend l'impôt exigible et les impôts différés des sociétés consolidées.

La charge d'impôt du Groupe s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Période de 12 mois close au 30 juin 2008	Période de 12 mois close au 30 juin 2009
Charge d'impôt courant	(97 653)	(132 931)
Charge (produit) d'impôt différé	144	4 944
Total impôt sur les sociétés	(97 509)	127 987

Le rapprochement de la charge d'impôt théorique, calculée selon le taux de droit commun en France appliqué au résultat avant impôt, résultat des sociétés mises en équivalence, avec la charge d'impôt réelle, s'établit comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30 juin 2008	30 juin 2009
Résultat avant IS et MEE	269 760	372 017
<i>Taux d'impôt de droit commun en France</i>	<i>34,43%</i>	<i>34,43%</i>
Charge d'impôt théorique	(92 878)	(128 085)
Différences permanentes et autres	(4 631)	98
Charge d'impôt au compte de résultat	(97 509)	(127 987)
<i>Taux d'impôt réel</i>	<i>36%</i>	<i>34%</i>

Au 30 juin 2009, le taux d'impôt s'élève à 36%. La distorsion de taux s'explique principalement par les charges calculées non déductibles.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

21.2- Impôts dans le bilan

L'actif ou le passif d'impôt différé correspond à la somme des positions nettes des entités consolidées. Les impôts différés par nature ont évolué de la manière suivante entre le 30 juin 2008 et le 30 juin 2009 :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30 juin 2008	Résultat de la période	Constat en capitaux propres	30 juin 2009
<i>Bases d'impôts différés actifs</i>				
Provision pour dépréciation d'actifs	16 353	(1 198)	-	15 155
Activation des déficits reportables	11 394	-	-	11 394
Provisions client	13 457	3 009	-	16 466
Garantie financière donnée au fonds de pension	8 214	(390)	-	7 824
Performance incentives et salaires capitalisés	5 648	(2 236)	-	3 412
Provisions pour risques et charges	2 403	(572)	-	1 831
Charges à payer	3 888	212	-	4 100
Provision pour retraites	2 104	(27)	-	2 077
<i>Sous-Total (a)</i>	63 461	(1 202)	-	62 259
<i>Bases d'impôts différés passifs</i>				
Actifs incorporels	(270 392)	15 304	-	(255 088)
Amortissements dérogatoires	(47 872)	(16 474)	-	(64 346)
Instruments financiers (*)	(45 514)	6 922	74 283	35 691
Intérêts capitalisés	(4 829)	605	-	(4 224)
Locations financement	(1 507)	283	-	(1 224)
Divers	(2 512)	(493)	-	(3 005)
<i>Sous-Total (b)</i>	(372 626)	6 147	74 283	(292 196)
<i>Total = (a)+(b)</i>	(309 165)	4 945	74 283	(229 937)
<i>Reflété comme suit dans les comptes:</i>				
Impôts différés actifs	2 255			36 937
Impôts différés passifs	(311 419)			(266 874)
<i>Total</i>	(309 165)			(229 937)

(*) Ce montant ne comprend pas la variation relative aux sociétés mise en équivalence qui s'élève à €1 411 milliers sur la période

Les actifs et les passifs d'impôts différés s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Impôts différés actif	Impôts différés passif
A moins d'un an	6 376	(14 994)
A plus d'un an	30 561	(251 880)
Total	36 937	(266 874)

Les impôts différés passifs portent essentiellement sur la différence temporelle taxable générée par la comptabilisation à la juste valeur dans le cadre de l'acquisition d'Eutelsat

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

S.A., des "contrats clients et relations associées" et de la marque Eutelsat évalués à €929 800 milliers (Cf Note 5 – *Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles*), soit un impôt différé passif de €320 130 milliers. L'amortissement sur 20 ans des contrats clients pour un montant de €44 452 milliers a engendré un produit d'impôt différé de €15 304 milliers.

NOTE 22 : PROVISIONS

<i>(En milliers d'euros)</i>	30 juin 2008	Dotation	Reprise		30 juin 2009
			Utilisée	Non utilisée	
Garantie financière donnée à un fonds de pension	28 318	-	(5 595)	-	22 723
Indemnités de départ en retraite	6 027	762	(690)	-	6 099
Autres avantages postérieurs à l'emploi ⁽¹⁾	1 290	219	(202)	(34)	1 273
Total avantages postérieurs à l'emploi	35 635	981	(6 487)	(34)	30 095
Litiges ⁽²⁾	6 266	4 217	(135)	(1 177)	9 171
Autres	3 730	680	(2 549)	(195)	1 666
Total provisions	45 631	5 878	(9 171)	(1 406)	40 932
Dont part non courante	35 631	985	(6 487)	(34)	30 095
Dont part courante	10 000	4 893	(2 684)	(1 372)	10 837

⁽¹⁾ Les autres avantages postérieurs à l'emploi concernent des indemnités de fin de contrat dans diverses filiales et un reliquat de provision pour couvrir une contribution fixe contractuelle au régime de mutuelle santé des anciens salariés de l'OIG en retraite à la date de transfert des activités à Eutelsat S.A..

⁽²⁾ Les litiges correspondent à des litiges commerciaux et salariaux en cours à la clôture.

22.1 – Garantie financière donnée à un fonds de pension

Eutelsat S.A., en conséquence de l'apport par l'OIG de son activité opérationnelle réalisé le 2 juillet 2001, a donné sa garantie financière au Trust en charge du plan de pension mis en place par l'OIG. Avant cette date, ce plan de pension a été fermé et les droits acquis gelés.

Cette garantie peut jouer à certaines conditions en comblement de sous-financements futurs. Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2005, compte tenu de la forte baisse des taux d'intérêts à long terme, la garantie financière a été appelée pour un montant de €22,3 millions. Celui-ci a été évalué sur la base des projections du Trust prenant en compte les évolutions futures de marché. Aucun versement n'avait encore été effectué au 30 juin 2005.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

En novembre 2005, un accord a été conclu avec le Trust pour un paiement étalé du montant appelé à raison de €4,46 millions dès la signature de l'accord, puis €4,46 millions aux 30 juin 2006, 2007, 2008 et 2009. Il a été convenu que le Trust procéderait à une nouvelle évaluation après le 30 juin 2007 et qu'en fonction du résultat obtenu, les contributions postérieures pourraient être revues à la baisse ou à la hausse. Par suite, une évaluation a été effectuée en novembre 2007 qui a confirmé le niveau actuel des contributions. Aux 30 juin 2008 et 2009, €4,46 millions ont été payés.

L'évaluation actuarielle effectuée aux 30 juin 2008 et 2009 a été réalisée sur la base des hypothèses suivantes :

	<u>30 juin 2008</u>	<u>30 juin 2009</u>
Taux d'actualisation	5,50%	5,50%
Taux de retour attendu sur actifs	4,00%	4,00%
Taux d'augmentation des pensions	2,50%	2,50%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Frais globaux (en % des actifs)	0,58%	0,58%
Table de mortalité	TGH2005-TGF2005	TGH2005-TGF2005
Age de retraite	61 ans	61 ans

Aux 30 juin 2008 et 2009, la situation se présente comme suit :

Synthèse comparative :

	30 juin				
	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>
<i>(En milliers d'euros)</i>					
Valeur actualisée des obligations totalement ou partiellement financées	168 714	140 889	152 792	133 436	134 182
Juste valeur des actifs du fonds	(125 585)	(135 378)	(138 358)	(145 847)	(147 983)
Financement net	43 129	5 511	14 434	(12 411)	(13 801)
Écarts actuariels : gains / (pertes) et autres amortis	-	30 423	16 860	40 729	36 524
(Actif) / Passif net reconnu au bilan	43 129	35 934	31 294	28 318	22 723

Réconciliation entre la valeur actualisée des obligations à l'ouverture et à la clôture de l'exercice :

	<u>30 juin 2008</u>	<u>30 juin 2009</u>
<i>(En milliers d'euros)</i>		
Valeur actualisée des obligations à l'ouverture	152 792	133 436
Coût des services rendus au cours de l'exercice	-	-
Coût financier	7 182	7 280
Écarts actuariels : (gains) / pertes	(24 242)	(3 450)
Prestations versées	(2 296)	(3 084)
Valeur actualisée des obligations à la clôture	133 436	134 182

Eutelsat Communications

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

L'absence de coûts relatifs aux services rendus est liée au gel des droits acquis et à la fermeture du plan de l'OIG avant le transfert d'activité du 2 juillet 2001.

Réconciliation entre la juste valeur des actifs du fonds à l'ouverture et à la clôture de l'exercice :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<u>30 juin 2008</u>	<u>30 juin 2009</u>
Juste valeur des actifs du fonds à l'ouverture	138 358	145 847
Rendement attendu des actifs du régime	5 560	5 923
Écarts actuariels : gains / (pertes)	(235)	(5 163)
Contributions versées	4 460	4 460
Prestations versées	(2 296)	(3 084)
Juste valeur des actifs du fonds à la clôture	145 847	147 983

Les montants inclus dans la juste valeur des actifs du régime n'incluent aucun instrument financier émis par Eutelsat S.A. ni aucun bien immobilier ou mobilier détenu ou utilisé par Eutelsat S.A..

Le rendement effectif des actifs du régime s'élève à €5,3 millions et €0,8 million aux 30 juin 2008 et 2009, respectivement.

Charges nettes (gains nets) comptabilisé(e)s au compte de résultat :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<u>Période de 12 mois close au 30 juin 2008</u>	<u>Période de 12 mois close au 30 juin 2009</u>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	-	-
Coût financier	7 183	7 280
Rendement attendu des actifs du régime	(5 560)	(5 923)
Amortissement des écarts actuariels : (gains) / pertes	(139)	(2 492)
Charges nettes (gains nets) reconnu(e)s en résultat	1 484	(1 135)

Réconciliation des actifs et obligations reconnus au bilan :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<u>30 juin 2008</u>	<u>30 juin 2009</u>
Provision à l'ouverture de l'exercice	31 294	28 318
(gains nets) / charges nettes comptabilisé(e)s en résultat	1 484	(1 135)
Contributions versées	(4 460)	(4 460)
Provision à la clôture de l'exercice	28 318	22 723

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Écarts d'expérience et changements d'hypothèses :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<u>30 juin 2009</u>
Écart entre rendement attendu et rendement effectif des actifs du régime	5 163
Écarts d'expérience sur la valeur des obligations : (gains) / pertes	(3 450)
Impact des changements d'hypothèse	-
	<u>(3 450)</u>

22.2 – Engagements de retraite et assimilés

a) Indemnités de départ en retraite

La loi française requiert, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Ce régime n'est pas financé.

La loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2008 a instauré une contribution spéciale de 25% de l'indemnité de départ en retraite pour toute mise à la retraite avant le 31 décembre 2008, puis de 50% passé cette date. Comme dans le cadre des lois de financement précédentes, cette nouvelle obligation a été traitée comme un changement d'hypothèse actuarielle.

L'évaluation actuarielle effectuée aux 30 juin 2008 et 2009 a été effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

	<u>30 juin 2008</u>	<u>30 juin 2009</u>
Taux d'actualisation	5,50%	5,50%
Taux de croissance des salaires	2,50%	2,50%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Table de mortalité	TF/TH00-02	TF/TH00-02
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Mode de départ à la retraite	Mise à la retraite	Départ volontaire
Taux de charges sociales patronales	N/A	52%

Le taux de rotation du personnel par tranche d'âge relève de l'analyse d'expérience dans Eutelsat S.A..

Eutelsat Communications

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Aux 30 juin 2008 et 2009, la situation se présente comme suit :

Synthèse comparative :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30 juin				
	2005	2006	2007	2008	2009
Valeur actualisée des obligations non financées	3 740	3 425	3 876	6 390	7 125
Coûts des services passés amortis	1 419	1 354	1 290	1 225	1 160
Écarts actuariels : gains / (pertes) amortis	(29)	674	610	(1 588)	(2 186)
Passif reconnu au bilan	5 130	5 453	5 776	6 027	6 099

Réconciliation entre la valeur actualisée des obligations à l'ouverture et à la clôture de l'exercice :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30 juin 2008	30 juin 2009
Valeur actualisée des obligations à l'ouverture	3 876	6 390
Coût des services rendus au cours de l'exercice	268	431
Coût financier	181	348
Écarts actuariels : (gains) / pertes	2 188	646
Indemnités versées	(123)	(690)
Valeur actualisée des obligations à la clôture	6 390	7 125

Charges nettes comptabilisées au compte de résultat :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Période de 12 mois close au 30 juin 2008	Période de 12 mois close au 30 juin 2009
Coût des services rendus au cours de l'exercice	268	431
Coût financier	181	348
Amortissement du coût des services passés	(65)	(65)
Amortissement des écarts actuariels : (gains) / pertes	(10)	48
Charges nettes reconnues en résultat	374	762

Réconciliation entre le montant reconnu au bilan à l'ouverture et à la clôture de l'exercice :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30 juin 2008	30 juin 2009
Provision à l'ouverture	5 776	6 027
Charges nettes comptabilisées en résultat	374	762
Indemnités versées	(123)	(690)
Provision à la clôture	6 027	6 099

Écarts d'expérience et changements d'hypothèses :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30 juin 2009
Ecarts d'expérience sur la valeur des obligations : (gains) / pertes	568
Impact des changements d'hypothèse	78
	646

b) Régimes supplémentaires

Le Groupe possède pour ses salariés, à l'exception des mandataires sociaux salariés, une retraite sur-complémentaire par capitalisation, à contributions définies, qui est financée par des cotisations salariales et patronales égales à 6% du salaire annuel brut dans la limite de huit fois le plafond de la sécurité sociale. Il n'y a pas d'autres engagements liés à ces contributions. Les cotisations patronales versées à ce titre s'élèvent à €1 311 milliers et €1 467 milliers aux 30 juin 2008 et 2009, respectivement.

Les mandataires sociaux d'Eutelsat Communications S.A. et d'Eutelsat S.A. bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire à prestations définies, qui est financé par des versements trimestriels auprès de l'organisme gestionnaire. Aux 30 juin 2008 et 2009, respectivement, la valeur actualisée des obligations s'élevait à €1 021 milliers et €1 061 milliers et la juste valeur des actifs s'élevait à €915 milliers et €1 106 milliers. Au 30 juin 2009, le Groupe reconnaît un actif de €45 milliers.

c) Régimes obligatoires

Conformément aux dispositions de la loi française, le Groupe s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations, calculées sur la base des salaires, aux organismes gérant les régimes obligatoires de retraite. Il n'y a pas d'autres engagements liés à ces contributions. Les cotisations patronales versées au cours de l'exercice à ce titre s'élève à €5 326 milliers et €5 780 milliers aux 30 juin 2008 et 2009, respectivement.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 23 : INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe considère qu'il n'opère que dans un seul secteur d'activité se fondant sur l'appréciation des services rendus et la nature des risques associés, plutôt que sur leur destination. Il s'agit de la fourniture de services de communications par satellite pour la vidéo, les réseaux d'entreprise et à haut débit, et les mobiles, principalement aux opérateurs de communications et diffuseurs internationaux, intégrateurs de réseaux d'entreprise et entreprises pour leurs besoins propres. A l'exception des satellites en orbite la majeure partie des actifs du Groupe est localisée en France.

Le chiffre d'affaires du Groupe par zone géographique, déterminé à partir des adresses de facturation, pour les périodes closes aux 30 juin 2008 et 2009 s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros et pourcentage)</i>	Période de 12 mois close au 30 juin		Période de 12 mois close au 30 juin	
	2008		2009	
	Montant	%	Montant	%
Régions				
France	117 683	13,4	124 179	13,2
Italie	137 253	15,6	147 121	15,6
Royaume Uni	106 875	12,2	105 527	11,2
Europe (autres)	322 746	36,8	337 067	35,8
Amériques	74 781	8,5	94 328	10,0
Moyen Orient	60 083	6,8	74 053	7,9
Autres (*)	58 344	6,6	58 267	6,2
Total	877 765	100,0	940 541	100,0

(*) Y compris €1,8 million d'indemnités pour retard de livraison sur la période close au 30 juin 2009.

NOTE 24 : RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'analyse comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Période de 12 mois close au 30 juin 2008	Période de 12 mois close au 30 juin 2009
Charges d'intérêts bancaires ⁽¹⁾	(93 903)	(104 119)
Autres charges d'intérêts ⁽²⁾	1 405	25 925
Frais d'émission d'emprunt	(2 974)	(3 081)
Commissions d'engagement et autres charges similaires	(2 504)	(2 019)
Variations des instruments financiers ⁽³⁾	(18 384)	(25 419)
Provisions pour risques et charges	(1 483)	-
Pertes de change ⁽⁴⁾	(10 832)	(20 849)
Charges financières	(128 675)	(129 562)
Variations des instruments financiers ⁽³⁾	4 373	1 821
Produits d'intérêts	4 313	3 967

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Provisions sur immobilisations financières	-	208
Reprise	-	1 134
Gains de change ⁽⁴⁾	10 900	22 808
Produits financiers	19 586	29 938
Résultat financier	(109 089)	(99 624)

⁽¹⁾ Les charges d'intérêts bancaires incluent les effets des instruments de couverture de taux. Les coupons échus et courus sur les swaps, caps et tunnels qualifiés de couverture du risque de taux ont affecté la charge d'intérêts des exercices 2008 et 2009 pour des montants respectifs de €16 717 milliers et €14 469 milliers.

⁽²⁾ Le montant affiché correspond à la charge d'intérêts nette des coûts d'emprunts imputés dans la valeur des actifs éligibles. Au cours de la période, le montant de ces coûts capitalisés s'élève à €8 292 milliers au 30 juin 2008 et €26 899 milliers au 30 juin 2009 et est fort dépendant de l'avancement et du nombre des programmes de constructions satellitaires constatés au cours de l'exercice concerné.

La part payée des charges d'intérêts capitalisés est intégrée dans le tableau des flux de trésorerie consolidé en flux de financement dans la ligne « charges d'intérêts et autres frais financiers payés ».

Les taux d'intérêts retenus pour la détermination des charges d'intérêts capitalisables sont de 4,3% au 30 juin 2008 et de 4,1% au 30 juin 2009. Les "autres charges d'intérêts" comprennent également les intérêts liés aux primes d'intéressement en orbite pour respectivement une charge de €4,5 millions et un produit de €0,9 millions au 30 juin 2008 et 30 juin 2009.

⁽³⁾ Les variations de juste valeur des instruments financiers incluent essentiellement les variations de la valeur temps du tunnel et les variations de la juste valeur des instruments dérivés non qualifiés dans une relation de couverture. Elles représentent une charge nette de €23 599 milliers et sont détaillées en Note 26 – *Instruments financiers*.

⁽⁴⁾ Des options de change sont mises en place avec l'objectif de couvrir les ventes futures en dollar. Les variations de la valeur temps de ces options (exclues de la relation de couverture) affectent directement le résultat. La valeur intrinsèque des options exercées sur l'exercice et dont l'élément couvert a lui aussi affecté le résultat de l'exercice, a également été comptabilisée directement en résultat (pas de variation nette des capitaux propres au titre de ces options). Les variations de valeur intrinsèque des options dont l'élément couvert n'a pas encore affecté le résultat ont été comptabilisées en capitaux propres et n'ont pas affecté le résultat de l'exercice.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 25 : RÉSULTAT PAR ACTION

Les deux tableaux ci-dessous présentent la réconciliation entre le résultat net et les résultats nets (de base et dilué) revenant aux actionnaires utilisés pour le calcul des résultats par action (de base et dilué) :

	30 juin 2008	30 juin 2009
Résultat net	183 434	259 984
Quote-part de résultat des filiales rétrocédée aux minoritaires, avant prise en compte des instruments dilutifs dans les filiales	(10 899)	(12 579)
Résultat net utilisé pour le calcul du résultat par action de base	172 535	247 405

	30 juin 2008	30 juin 2009
Résultat net	183 434	259 984
Quote-part de résultat des filiales rétrocédée aux minoritaires, après prise en compte des instruments dilutifs dans les filiales	(11 212)	(12 645)
Résultat net utilisé pour le calcul du résultat par action dilué	172 222	247 339

Le rapprochement entre les nombres d'actions ordinaires retenus pour le calcul du résultat par action non dilué et le résultat par action dilué aux 30 juin 2008 et 2009 est présenté ci-dessous :

	30 juin 2008	30 juin 2009
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation retraité, retenu dans le calcul du résultat par action non dilué	218 328 597	219 657 046
Nombre d'actions complémentaires qui résulteraient de l'exercice des options en circulation ⁽¹⁾	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires retraité, retenu dans le calcul du résultat par action dilué ⁽¹⁾	218 328 597	219 657 046

⁽¹⁾ Aux 30 juin 2008 et 2009, seule la filiale Eutelsat S.A., a émis des instruments dilutifs. (cf. Note 15.3 *Rémunération en actions et assimilées*). Le nombre d'actions complémentaires qui résulterait de l'exercice des options en circulation est calculé en retenant le prix de marché moyen au cours de la période considérée.

En l'absence de cotation pour sa filiale Eutelsat S.A., la Direction a estimé un prix de marché moyen sur la base des dernières évaluations effectuées et des dernières transactions entre les actionnaires.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 26 : INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Groupe est exposé au risque de marché, notamment en ce qui concerne le risque de change et de taux d'intérêt. La Direction gère activement ces expositions aux risques. Pour y faire face le Groupe a recours à un certain nombre d'instruments financiers dérivés. L'objectif est de réduire, là où cela lui semble approprié, les fluctuations de revenus et des flux de trésorerie suite à des variations des taux d'intérêts et des cours de change. La politique du Groupe vise à recourir à des instruments financiers dérivés pour gérer ces expositions aux risques. Le Groupe n'effectue aucune transaction financière présentant un risque qui ne puisse être quantifié lors de sa conclusion, autrement dit il ne saurait vendre des actifs sans les posséder ou sans savoir s'il les possédera à l'avenir.

26.1 – Risque de change

L'euro est la monnaie de référence du Groupe, si bien qu'il se trouve exposé principalement aux fluctuations des taux de change du dollar. Par conséquent, il conclut divers contrats, dont la valeur varie en fonction de l'évolution du taux de change euro/dollar pour préserver la valeur des actifs, des engagements et des transactions anticipées. Le Groupe a recours à des instruments financiers tels que des contrats d'options et de change à terme et des dépôts en devises pour couvrir certains revenus futurs en dollars. Ces instruments financiers sont négociés de gré à gré auprès de contreparties bancaires de premier rang.

Les engagements d'achats interviennent dans le cadre de contrats de construction de satellites et de contrats de lancement. Ils courent généralement sur une durée de trois ans, et les paiements sont effectués sur la base d'un échéancier pré-établi. Les engagements de vente résultent de contrats libellés en dollars US.

Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2009, le Groupe a uniquement eu recours à des achats d'options de change (Call euro / Put dollar US) et à des ventes à terme synthétiques à barrière activante.

La position nette de change au 30 juin 2009 se présente comme suit :

(En milliers d'euros)

Actifs	106 382
Passifs	30 145
Position nette avant gestion	76 238
Position hors bilan (forward plus à barrière activante européenne)	14 150
Position nette après gestion	62 087

Compte tenu de son exposition au risque de change, le Groupe estime qu'une diminution de 1% de la valeur du dollar US contre l'euro aurait un impact non significatif sur le résultat et les capitaux propres du Groupe.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

26.2 – *Risque de taux*

Le Groupe gère son exposition aux variations de taux d'intérêts par une politique de couverture de sa dette à taux variable.

Afin de couvrir sa dette, le Groupe avait mis en place les instruments de couverture de taux suivants :

- Un tunnel (un achat de cap et une vente de floor) sur trois ans jusqu'au 29 avril 2008 pour un montant notionnel de €1 615 millions destiné à la couverture de la ligne de crédit à long terme in fine d'Eutelsat Communications.
- à départs différés au mois d'avril 2008, pour deux ans (années 4 et 5) une transaction de swap de taux payeur de fixe receveur de variable pour un montant notionnel de € 807,5 millions et un achat de cap pour un montant notionnel de €807,5 millions, destinés à la couverture de la ligne de crédit à long terme in fine d'Eutelsat Communications.

Fin septembre 2006, une nouvelle couverture de taux à départ différé (années 6 et 7) avait été conclue :

- Une transaction de swap de taux payeur de fixe receveur de variable pour un montant notionnel de €1 615 millions destinée à la couverture de la ligne de crédit à long terme in fine d'Eutelsat Communications.

Pour chacun de ces instruments successifs, les périodes d'intérêts sont des périodes de 6 mois débutant le 29 avril et le 29 octobre de chaque année civile à l'exception de la dernière période qui ira du 29 avril 2013 au 08 juin 2013.

D'autre part, au niveau du sous-groupe Eutelsat S.A., pour couvrir le crédit syndiqué d'un montant notionnel de €1 300 millions conclu en novembre 2004, les instruments dérivés suivants en lien avec ce crédit sont en place :

- Une transaction conclue en novembre 2004 de swap de taux payeur de fixe receveur de variable sur la partie crédit à long terme in fine de € 650 millions sur 7 ans jusqu'à sa maturité, et
- Une transaction conclue en février 2007 de swap de taux payeur de fixe receveur de variable pour un montant notionnel de €250 millions sur 4 ans jusqu'à la maturité du crédit revolving de €650 millions.
- Un achat de cap conclu en mars 2007 contre le paiement d'une prime de € 2 millions pour un montant notionnel de €200 millions sur 4 ans jusqu'à la maturité du crédit revolving de €650 millions.
- En novembre 2007, une transaction de swap de taux payeur d'EURIBOR 3 mois receveur d'EURIBOR 1 mois (basis swap) a été conclue pour une durée de 6 mois jusqu'au 30 juin 2008.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Cette dernière opération de swap de taux payeur d'EURIBOR 3 mois receveur d'EURIBOR 1 mois a été renouvelée à trois reprises :

- le 11 juin 2008 pour une durée de 6 mois jusqu'au 31 décembre 2008
- le 21 novembre 2008 pour une durée de 6 mois jusqu'au 30 juin 2009
- le 15 mai 2009 pour une durée d'une année jusqu'au 30 juin 2010

Ces trois dernières opérations de basis swap sont combinées au swap payeur de taux fixe destiné à la couverture du crédit in fine de €650 millions.

Pour chacun de ces instruments à l'exception des basis swap, les périodes d'intérêts sont des périodes de 3 mois débutant le 31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre de chaque année civile à l'exception de la dernière période qui ira du 30 septembre 2011 au 24 novembre 2011.

Sensibilité au risque de taux

Compte tenu de l'évolution des taux d'intérêt consécutive à la crise financière, la juste valeur des instruments financiers du Groupe a subi une baisse importante constatée en capitaux propres. Pour autant l'efficacité de ces instruments de couverture n'est pas remise en cause.

Compte tenu de l'ensemble des instruments financiers dont dispose le Groupe au 30 juin 2009, une augmentation de dix points de base (+0,10%) du taux d'intérêt EURIBOR se traduirait par :

- 1) Une charge d'intérêts complémentaire, sur une base annuelle de € 807,5 milliers dans le compte de résultat, liée à la partie non couverte contre le risque de variation des flux d'intérêts sur les dettes bancaires.
- 2) Une variation de €6 949 milliers de capitaux propres, liée à la variation de juste valeur efficace des instruments de couverture qualifiés de couverture de flux de trésorerie futurs.

26.3 – Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie inclut le risque lié à l'émetteur de titres, le risque d'exécution sur produits financiers dérivés ou produits monétaires ainsi que le risque de crédit sur les liquidités et les placements à terme. Le Groupe minimise son exposition au risque lié à l'émetteur et son exposition au risque d'exécution et de crédit en acquérant des produits financiers auprès de banques et d'établissements financiers de premier rang. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée et contenue dans des limites prédéterminées.

Au 30 juin 2009, le syndicat bancaire d'Eutelsat Communications comprend 50 prêteurs et celui d'Eutelsat S.A. en comporte 26.

En cas de défaillance d'un des prêteurs sur la partie crédit in fine des facilités, le Groupe conserve la totalité des montants alloués à l'origine.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

En cas de défaillance d'une contrepartie sur la partie revolving d'une facilité, le montant obtenu peut être inférieur au montant total demandé. Dans ce cas, le Groupe peut effectuer un (des) tirage (s) supplémentaire (s) auprès des autres contreparties afin d'obtenir le montant complémentaire nécessaire pour atteindre le montant total du tirage demandé.

Le Groupe n'anticipe aucune perte qui résulterait de la défaillance de ses contreparties quant à leurs obligations prévues au contrat.

26.4 – Risque de liquidité

Le Groupe gère le risque de liquidité en utilisant un outil lui permettant de suivre et de gérer ses besoins et liquidités récurrents. Cet outil tient compte de la maturité des investissements financiers, des actifs financiers et des estimations de flux de trésorerie futurs liés aux activités opérationnelles.

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires in fine, de lignes de crédit bancaire revolver et de contrats de location de satellites.

La dette du Groupe arrive à échéance pour 34% en novembre 2011 et pour 66% en juin 2013.

26.5 – Données chiffrées au 30 juin 2009

Les tableaux ci-après présentent les montants contractuels ou notionnels ainsi que les justes valeurs des instruments financiers dérivés aux 30 juin et 30 juin 2009 analysés par type de contrat. Les instruments financiers font l'objet d'une évaluation par les contreparties bancaires qui est vérifiée/validée par un expert indépendant.

<i>(En milliers d'euros)</i>	Montants contractuels ou notionnels	Justes Valeurs 30 juin 2008	Variation de juste valeur sur l'exercice	Impact résultat	Impact capitaux propres
Options de change (Eutelsat S.A.)	27 027	1 589	(2 049)	(3 702)	1 653
Total des instruments de change		1 589	(2 049)	(3 702)	1 653
Tunnel (Eutelsat Communications)	1 615 000	-	(21 425)	(13 282)	(8 143)
Swap forward (Eutelsat Communications)	807 500	29 143	7 716	1 807	5 909
Swap forward (Eutelsat Communications)	1 615 000	42 612	6 349	-	6 349
Cap acheté (Eutelsat Communications)	807 500	18 609	6 977	782	6 195
Swap (Eutelsat S.A.) *	650 000	33 196	1 541	-	1 541
Swap (Eutelsat S.A.) *	650 000	(217)	(217)	-	(217)
Swap (Eutelsat S.A.) **	250 000	7 499	2 031	(1 398)	3 429
Cap (Eutelsat S.A.)	200 000	6 956	1 784	1 784	-
Total des instruments de taux d'intérêt		137 796	4 756	(10 307)	15 064
Total instruments financiers dérivés		139 385	2 707	(14 009)	16 717

* Swaps combinés

** Swap qualifié d'instrument de couverture pour €100 millions depuis le 1er avril 2008

Eutelsat Communications

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

<i>(En milliers d'euros)</i>	Montants contractuels ou notionnels	Justes Valeurs 30 juin 2009	Variation de juste valeur sur la période	Impact résultat	Impact capitaux propres
Vente à terme synthétique à barrière activante (Eutelsat S.A.)	14 150	(286)	(286)	(128)	(158)
Options de change (Eutelsat S.A)	0	-	(1 589)	64	(1 653)
Total des instruments de change	14 150	(286)	(1 875)	(64)	(1 811)
Swap (Eutelsat Communications)	807 500	(14 811)	(43 954)	(3 945)	(40 009)
Swap forward (Eutelsat Communications)	1 615 000	(47 484)	(90 096)	-	(90 096)
Cap acheté (Eutelsat Communications)	807 500	-	(18 609)	(2 273)	(16 336)
Swap (Eutelsat S.A.)*	650 000	(24 548)	(57 743)	1 494	(59 237)
Swap (Eutelsat S.A.)*	650 000	-	217	-	217
Swap (Eutelsat S.A.)*	650 000	225	225	-	225
Swap (Eutelsat S.A.)**	250 000	(13 442)	(20 940)	(12 237)	(8 703)
Cap (Eutelsat S.A.)(* ¹)	200 000	382	(6 574)	(6 574)	-
Total des instruments de taux d'intérêt		(99 678)	(237 474)	(23 535)	(213 939)
<i>Total instruments financiers dérivés</i>		<i>(99 964)</i>	<i>(239 349)</i>	<i>(23 599)</i>	<i>(215 750)</i>
Sociétés mises en équivalence					(3 982)
Total					(219 732)

* Swaps combinés

** Swap qualifié d'instrument de couverture pour €100 millions depuis le 1er avril 2008.

(*) CAP qualifié d'instrument de couverture pour €100 millions depuis le 1er janvier 2009.

Au 30 juin 2009, le montant cumulé des justes valeurs des instruments financiers ressort en négatif à €99 964 milliers dont €382 milliers en « Actifs financiers courants » (cf. Note 12 – *Actifs financiers courants*) et €100 346 milliers en « Autres passifs financiers courants » (cf. Note 17 – *Autres passifs financiers*).

Aux 30 juin 2008 et 2009, les montants des variations des justes valeurs enregistrés dans le résultat financier pour les instruments financiers sont respectivement une charge nette de €14 009 milliers et de €23 599 milliers.

Eutelsat Communications

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Le détail des instruments financiers satisfaisant aux critères de la comptabilité de couverture aux 30 juin 2008 et 30 juin 2009 se décompose comme ci-après :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Montants contractuels ou notionnels	Justes Valeurs 30 juin 2008	Variation de juste valeur sur l'exercice	Impact Résultat (1)	Impact capitaux propres
Options de change (Eutelsat S.A.)	27 027	1 589	795	(858)	1 653
Total des instruments de change		1 589	795	(858)	1 653
Tunnel (Eutelsat Communications)	1 615 000	-	(21 425)	(13 282)	(8 143)
Swap forward (Eutelsat Communications)	807 500	29 143	7 716	1 807	5 909
Swap forward (Eutelsat Communications)	1 615 000	42 612	6 349	-	6 349
Cap acheté (Eutelsat Communications)	807 500	18 609	6 977	782	6 195
Swap (Eutelsat S.A.) *	650 000	33 196	1 541	-	1 541
Swap (Eutelsat S.A.) *	650 000	(217)	(217)	-	(217)
Swap (Eutelsat S.A.) **	100 000	3 000	3 430	-	3 430
Total des instruments de taux d'intérêt		126 342	4 371	(10 693)	15 064
Total instruments financiers dérivés		127 931	5 166	(11 551)	16 717

* Swaps combinés

** Swap qualifié d'instrument de couverture pour €100 millions depuis le 1^{er} avril 2008.

(1) La part inefficace des instruments de couverture n'étant pas significative n'a pas été isolée.

<i>(En milliers d'euros)</i>	Montants contractuels ou notionnels	Justes Valeurs 30 juin 2009	Variation de juste valeur sur l'exercice	Impact Résultat (1)	Impact capitaux propres
Vente à terme synthétique à barrière activante (Eutelsat S.A.)	14 150	(286)	(286)	(128)	(158)
Options de change (Eutelsat S.A.)	0	-	(1 589)	64	(1 653)
Total des instruments de change	14 150	(286)	(1 875)	(64)	(1 811)
Swap (Eutelsat Communications)	807 500	(14 811)	(43 954)	(3 945)	(40 009)
Swap forward (Eutelsat Communications)	1 615 000	(47 484)	(90 096)	-	(90 096)
Cap acheté (Eutelsat Communications)	807 500	0	(18 609)	(2 272)	(16 336)
Swap (Eutelsat S.A.) *	650 000	(24 548)	(57 743)	1 494	(59 237)
Swap (Eutelsat S.A.) *	650 000	-	217	-	217
Swap (Eutelsat S.A.) *	650 000	225	225	-	255
Swap (Eutelsat S.A.) **	100 000	(5 376)	(8 376)	327	(8 703)
CAP (Eutelsat S.A.) (*)	100 000	191	191	191	-
Total des instruments de taux d'intérêt		(91 803)	(218 145)	(4 205)	(213 939)
Total instruments financiers dérivés		(92 089)	(220 020)	(4 270)	(215 750)
Sociétés mises en équivalence					(3 982)
Total					(219 732)

* Swap qualifié d'instrument de couverture pour €100 millions depuis le 1^{er} avril 2008.

Eutelsat Communications

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

** Swaps combinés

(*) CAP qualifié d'instrument de couverture pour €100 millions depuis le 1^{er} janvier 2009.

Couverture de flux de trésorerie - Juste valeur différés en capitaux propres et à reprendre en résultat

	Juste valeur différée en capitaux propres et à reprendre en résultat						
	Total	A un an au plus	De un à deux ans	De deux à trois ans	De trois à quatre ans	De quatre à cinq ans	A plus de 5 ans
- Couverture du risque de change	(157)	(157)	-	-	-	-	-
- Couverture du risque de taux	(97 969)	4 496	(25 158)	(35 061)	(42 246)	-	-
Total net au 30 juin 2009	(98 126)	4 339	(25 158)	(35 061)	(42 246)	-	-

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 27 : AUTRES ENGAGEMENTS

Au 30 juin 2009, la Direction estime, au mieux de sa connaissance actuelle, qu'il n'existe pas d'engagements susceptibles d'avoir un impact sur la situation financière actuelle ou future du Groupe, autres que ceux listés ci-dessous.

27.1 – Engagements d'achat

Au 30 juin 2009, les paiements futurs au titre des contrats de construction de satellite s'élèvent à € 328 millions, et les paiements futurs au titre des contrats de lancement s'élèvent à € 80 millions dont € 20 millions pour Sea Launch. Ces paiements futurs s'étalent sur trois ans.

Le Groupe s'est engagé par ailleurs auprès de certains fournisseurs pour la réalisation de prestations de services et l'acquisition d'immobilisations liées au suivi et au contrôle des satellites.

L'échéancier aux 30 juin 2008 et 30 juin 2009 des paiements futurs au titre de ces prestations et acquisitions s'établit comme suit :

<i>(En millions d'euros)</i>	<u>Au 30 juin 2008</u>	<u>Au 30 juin 2009</u>
2009	38	-
2010	20	58
2011	15	36
2012	9	15
2013 et au-delà ^(*)	11	7
2014 et au-delà	-	5
Total	<u>93</u>	<u>121</u>

(*) pour la période présentée au titre de l'exercice clos au 30 juin 2008

Le total ci-dessus inclut un montant de € 3 millions relatif à des engagements d'achats conclus avec des parties liées (cf. Note 28 - *Parties liées*).

D'autre part, le Groupe peut être amené à bénéficier de pénalités liées aux incidents de fonctionnement de satellites en exploitation.

27.2 – Assurance en orbite et assurance lancement

Les assurances L+1 (lancement + 1 an) et assurances en orbite du Groupe existantes au 30 juin 2009 sont placées auprès de syndicats de compagnies d'assurance, respectivement 27 assureurs et 18 assureurs, lesquelles sont généralement notés entre AA- et A+. Le risque de contrepartie est ainsi limité, les cas de défaillance d'un des assureurs pouvant être traités via la reprise de sa quote-part par un nouvel entrant.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

a) Assurance en orbite

Le programme d'assurance vie en orbite du Groupe a expiré le 26 novembre 2008. Il a été remplacé par un nouveau programme d'une durée de 12 mois auprès d'un groupe de 18 assureurs, défini par le Groupe en vue de minimiser, pour un coût acceptable, l'impact sur son bilan et sur ses résultats d'une ou de plusieurs pertes de satellites. Au titre de ce programme, 14 des satellites appartenant au Groupe (à l'exclusion des satellites W1, ATLANTIC BIRDTM1, EUROBIRDTM4 et W5) bénéficient d'une couverture d'assurance. La seule réserve concerne une limitation de couverture sur les satellites W2, W4 et W6 pour les incidents résultant de problèmes techniques déjà identifiés.

La police d'assurance Dommage souscrite au titre de ce programme couvre les pertes réputées totales ou partielles cumulées que subiraient les 14 satellites assurés dans une limite de € 180 millions par satellite et dans une enveloppe annuelle totale de € 390 millions. Les satellites appartenant au Groupe assurés par cette police sont couverts pour une valeur représentant leur valeur nette comptable.

Ce programme d'assurance conserve la même rétention de risque que précédemment (limité en tout état de cause à un montant cumulé annuel de €80 millions).

Une nouvelle tranche de couverture des pertes entre €50 et €80 millions a été souscrite en coassurance à hauteur de 50% avec l'assureur LIBSAT.

b) Assurance lancement

En avril 2008, le Groupe a placé une assurance L + 1 (Lancement + 1 an) pour un montant maximum de couverture de €200 millions par satellite couvrant les sept satellites en cours de construction (HOT BIRDTM9, HOT BIRDTM10, W2M, W2A, W7, Ka-Sat, W3B).

Cette police est valide pour une période de trois ans soit jusqu'au 1^{er} juin 2011 et comprend la flexibilité nécessaire pour allouer tout type de lanceur aux sept satellites assurés.

Le Groupe a ensuite souscrit des polices complémentaires afin de couvrir la totalité de la valeur nette comptable des satellites (HOT BIRDTM9, HOT BIRDTM10, W2M, W2A et W7).

Le 22 janvier 2009, le satellite W2M a subi une anomalie majeure. Le 27 février 2009 le dossier contenant la preuve et la quantification de ce sinistre a été transmis aux assureurs. Une perte réputée totale (« Constructive Total Loss ») a été reconnue par tous les assureurs du placement. Une indemnité de € 120,5 millions représentant le montant total assuré a donc été versée à Eutelsat en juin 2009 et comptabilisée en « Autres produits opérationnels ».

L'accord avec les assureurs prévoit également que si toutefois dans le futur le satellite pouvait être mis en service commercial, une partie des revenus (10% ou 28.75% selon les cas) serait reversée aux assureurs avec un plafond total de reversement de €30 millions.

Les revenus éventuels seraient constatés annuellement à compter du 1^{er} juillet 2009 mais le premier paiement annuel aux assureurs de leur portion n'interviendrait qu'en août 2012 sous la condition suspensive que le satellite puisse encore être exploité commercialement à la date du 1^{er} juillet 2012 (cf. Note 6 – *Satellites et autres immobilisations corporelles*).

27.3 – Engagements reçus

Cf. Note 10 – *Créances clients et comptes rattachés.*

27.4 – Litiges

Dans le cadre de son activité courante, le Groupe est impliqué dans un certain nombre de litiges. Les charges pouvant en découler, estimées probables par la société et ses conseils, ont fait l'objet de provisions jugées suffisantes pour couvrir les risques encourus.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 28 : PARTIES LIÉES

Les parties liées sont composées des actionnaires directs ou indirects qui exercent une influence notable, laquelle est présumée en cas de détention de plus de 20% ou dès lors que l'investisseur bénéficie d'une présence au Conseil d'administration d'une entité du Groupe, des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation qu'il comptabilise par la méthode de la mise en équivalence et des « principaux dirigeants ».

Le Groupe considère que la notion de « principaux dirigeants » regroupe dans le contexte de gouvernance d'Eutelsat les membres des organes de direction et d'administration, à savoir le Président Directeur Général, le Directeur Général Délégué et les autres membres du Conseil d'administration.

28.1 – Parties liées hors principaux dirigeants

Les créances et les dettes envers les parties liées comprises dans les actifs et passifs courants au bilan aux 30 juin 2008 et 2009 s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Période de 12 mois close au 30 juin 2008	Période de 12 mois close au 30 juin 2009
Créances brutes (y compris factures à établir) ⁽¹⁾	54 546	13 002
Dettes (y compris factures à recevoir) ⁽²⁾	411	723

⁽¹⁾ dont €49 528 milliers et €3 039 milliers concernant les entités mises en équivalence, respectivement aux 30 juin 2008 et 2009.

⁽²⁾ dont €38 milliers et €40 milliers concernant les entités mises en équivalence, respectivement aux 30 juin 2008 et 2009.

Les transactions avec les parties liées comprises dans le compte de résultat pour les périodes closes aux 30 juin 2008 et 2009 s'analysent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Période de 12 mois Close au 30 juin 2008	Période de 12 mois Close au 30 juin 2009
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	20 824	45 099
Coûts des opérations, frais commerciaux et administratifs	1 433	1 641
Résultat financier	51	(60)

⁽¹⁾ dont €1 813 milliers et €9 510 milliers concernant les entités mises en équivalence, respectivement aux 30 juin 2008 et 2009.

⁽²⁾ dont €76 milliers et €2 milliers concernant les entités mises en équivalence, respectivement aux 30 juin 2008 et 2009.

Pour l'exercice clos au 30 juin 2009, aucune partie liée ne représente individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires.

En outre, le Groupe a conclu des accords avec des actionnaires pour la fourniture de services liés au suivi et au contrôle des satellites.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

D'autre part, au 30 juin 2007, le Groupe et une partie liée avaient signé une convention par laquelle le Groupe pouvait recevoir, si certaines conditions étaient réunies, un montant de €25 millions en contrepartie de la cession de certains droits dans une participation.

Au cours du mois de juillet 2008, l'ensemble des conditions a été rempli y compris la réalisation d'une transaction déclenchant le paiement effectif des €25 millions qui ont été enregistrés sur la période en « Autres produits opérationnels ».

Par ailleurs, le Groupe a obtenu une promesse d'achat de la partie liée, sans limitation de durée et exerçable deux fois par an sur cette participation.

28.2 – Rémunérations allouées aux principaux dirigeants

<i>(En milliers d'euros)</i>	Période de 12 mois close au 30 juin 2008	Période de 12 mois close au 30 juin 2009
Rémunérations hors charges patronales	2 193	2 188
Avantages court terme : charges patronales	656	726
Total avantages court terme	2 849	2 914
Avantages postérieurs à l'emploi ⁽¹⁾	10% du salaire annuel fin de carrière	10% du salaire annuel fin de carrière
Autres avantages à long terme (indemnité en cas de cessation involontaire de l'activité)	1 000	1 000
Paiement fondé sur les actions	Cf. infra	Cf. infra

⁽¹⁾ cf. Note 22.2 – Engagements de retraite et assimilés, b) Régimes supplémentaires.

Paiement fondé sur les actions

Le Conseil d'administration du 10 mai 2007 dans le cadre des délégations qui lui ont été données par l'Assemblée Générale Mixte du 6 octobre 2005, a procédé à une attribution gratuite de 40 000 actions nouvelles d'Eutelsat Communications au profit des membres des organes de direction et d'administration du Groupe. L'offre prévoit une condition de présence de deux ans à compter de la date d'attribution et l'obligation de conserver ces actions pendant deux ans à compter de la date effective d'acquisition.

La valeur de l'avantage octroyé a été estimée à €550 milliers et est étalée sur la période d'acquisition des droits. La charge constatée en contre partie des capitaux propres pour les périodes arrêtées aux 30 juin 2008 et 2009 s'est élevée respectivement à €266 milliers et €248 milliers.

En date d'anniversaire du plan, soit le 10 mai 2009, les 40 000 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune ont été émises et attribuées définitivement aux membres des organes de direction et d'administration du Groupe.

De même, le Conseil d'administration du 25 juillet 2007 a décidé dans ce même cadre d'une attribution gratuite de 102 422 actions nouvelles d'Eutelsat Communications au profit des membres des organes de direction et d'administration du Groupe comportant les mêmes conditions que ci-dessus, mais en outre subordonnée à l'atteinte de conditions de performance au terme de deux ans (cf. Note 15.3 – Rémunération en actions et assimilées).

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

La valeur de l'avantage octroyé a été estimée à €1 031 milliers et est étalée sur la période d'acquisition des droits. La charge constatée en contre partie des capitaux propres pour les périodes arrêtées aux 30 juin 2008 et 2009 s'est élevée respectivement à €481 milliers et €530 milliers.

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 29 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel (y compris la participation légale des salariés et les charges fiscales afférentes aux salariés) se ventilent comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Période de 12 mois close au 30 juin 2008	Période de 12 mois close au 30 juin 2009
Coûts des opérations	25 511	30 213
Charges commerciales et administratives	45 222	46 764
Total⁽¹⁾	70 733	76 977

⁽¹⁾ Dont au titre des charges liées au paiement fondé sur les actions respectivement €3 838 milliers et €3 684 milliers aux 30 juin 2008 et 2009.

Le nombre moyen d'employés s'établit comme suit :

	Période de 12 mois close au 30 juin 2008	Période de 12 mois close au 30 juin 2009
Opérations	195	251
Fonctions commerciales et administratives	345	354
Total	540	605

Au 30 juin 2009, le Groupe compte 610 salariés, contre 559 au 30 juin 2008.

La rémunération versée aux mandataires sociaux d'Eutelsat Communications salariés du Groupe est de €2,0 millions pour l'exercice clos au 30 juin 2009. Les membres du Conseil d'administration ont perçu €584 milliers de jetons de présence au titre de cet exercice. Le Groupe possède un Plan d'Épargne d'Entreprise (PEE) réservé au personnel salarié d'Eutelsat S.A. ayant au moins trois mois d'ancienneté, alimenté par les versements volontaires des salariés.

Par ailleurs, le Groupe possède un accord d'intéressement au niveau de sa filiale Eutelsat S.A. qui a été conclu pour une durée de trois ans assis sur des objectifs révisables annuellement.

Eutelsat Communications

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 30 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est la suivante :

Sociétés	Pays	Méthode de consolidation	% de droits de vote au 30 juin 2009	% d'intérêt au 30 juin 2009
Eutelsat Communications Finance S.A.S.	France	IG	100,00%	100,00%
Eutelsat S.A.	France	IG	96,00%	96,00%
Sous-groupe Eutelsat S.A.				
- Eutelsat VAS S.A.S.	France	IG	100,00%	96,00%
- Tooway Management S.A.S	France	IG	100,00%	96,00%
- Tooway S.N.C ⁽²⁾	France	IG	100,00%	96,40%
- Fransat S.A.S	France	IG	100,00%	96,00%
- Eutelsat do Brasil S.A. ⁽¹⁾	Brésil	IG	100,00%	96,00%
- Eutelsat Italia	Italie	IG	100,00%	96,00%
- Skylogic Italia s.p.a.	Italie	IG	100,00%	96,00%
- Eutelsat Services und Beteiligungen GmbH	Allemagne	IG	100,00%	96,00%
- VisAvision GmbH	Allemagne	IG	100,00%	96,00%
- Eutelsat Inc.	États-Unis	IG	100,00%	96,00%
- Eutelsat America Corp	États-Unis	IG	100,00%	96,00%
- Eutelsat Broadband Corp.	États-Unis	IG	100,00%	96,00%
- Eutelsat UK Limited	Royaume-Uni	IG	100,00%	96,00%
- Eutelsat Polska s.p.z.o.o.	Pologne	IG	100,00%	96,00%
- Skylogic Polska s.p.z.o.o.	Pologne	IG	100,00%	96,00%
- Skylogic Mediterraneo	Italie	IG	100,00%	96,00%
- Skylogic Eurasia	Turquie	IG	100,00%	96,00%
- Skylogic Spagna	Espagne	IG	100,00%	96,00%
- Eutelsat Madeira Unipessoal lda	Madère	IG	100,00%	96,00%
- Wins Ltd ⁽¹⁾	Malte	IG	70,00%	67,20%
- Hispasat ⁽¹⁾	Espagne	MEE	27,69%	26,58%
- Solaris Mobile Limited ⁽¹⁾	Irlande	MEE	50,00%	48,00%

IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

⁽¹⁾ Sociétés dont l'exercice fiscal est clos au 31 décembre.

⁽²⁾ Société détenue à 90% par Eutelsat VAS et 10% par Eutelsat Communications Finance S.A.S.

NB : les autres sociétés ont un exercice fiscal clos au 30 juin.

L'intégration globale de ces filiales a été réalisée à partir de comptes arrêtés au 30 juin 2009.

NOTE 31 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Néant.

Eutelsat Communications

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 32 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(En milliers d'euros)

	ERNST & YOUNG				MAZARS			
	Montant N	%	Montant N-1	%	Montant N	%	Montant N-1	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Eutelsat communications	307	40%	207	33%	256	57%	215	100%
Autres filiales	353	46%	342	55%	190	43%	-	0%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Eutelsat communications	-	0%	18	3%	-	0%	-	0%
Autres filiales	36	5%	19	3%	-	0%	-	-
Sous total	696	91%	585	94%	446	100%	215	100%
Autres prestations, le cas échéant								
Juridique, fiscal, social	66	9%	38	6%	-	0%	-	0%
Sous total	66	9%	38	6%	-	0%	-	0%
TOTAL	762	100%	624	100%	446	100%	215	100%